

**CHAPITRE II**

**PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET  
PLAN FINANCIER DE L'ONTARIO**

---

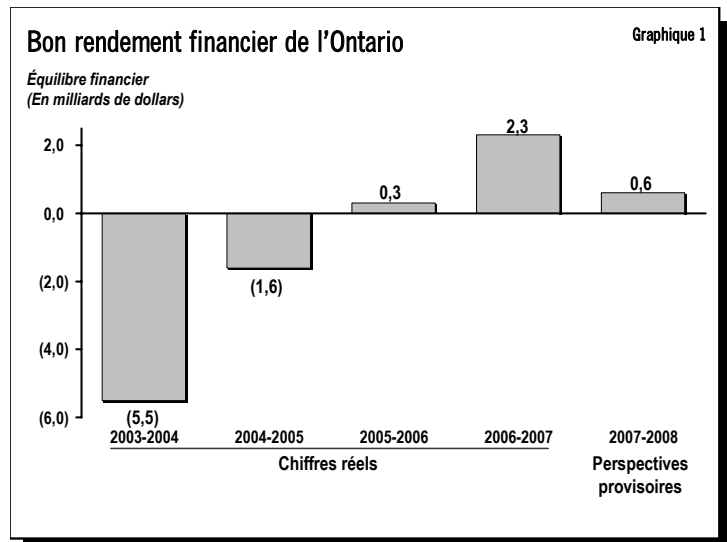


## SECTION A APERÇU

Budget de 2008 – Principales données		Tableau 1	
<b>Économie de l'Ontario :</b>		<b>Finances provinciales :</b>	
Croissance prévue du PIB réel, 2008	1,1 %	Excédent provisoire 2007-2008	600 millions \$
Croissance moyenne du secteur privé, 2008	1,2 %	Prévision des revenus 2008-2009	96,9 milliards \$
Croissance prévue du PIB réel, 2009	2,1 %	Prévision des dépenses 2008-2009	96,2 milliards \$
Emplois depuis octobre 2003	456 800	Réserve de 2008-2009	750 millions \$
Emplois créés en 2007	101 100	Rapport dette <sup>1</sup> -PIB (2003-2004)	25,2 %
PIB réel (2007 par rapport à 2003)	10 %	Rapport dette <sup>1</sup> -PIB (2007-2008)	18,1 %
Revenu disponible réel (2007 par rapport à 2003)	12 %		
Investissement dans les machines et le matériel (2007 par rapport à 2003)	41 %		

<sup>1</sup>La dette s'entend du déficit accumulé.

Au cours des dernières années, l'économie ontarienne a été vigoureuse et résiliente, affichant une croissance de l'emploi plus forte que prévu et un niveau élevé de dépenses de consommation et d'investissements des entreprises. On s'attend à une croissance économique modeste en 2008, car l'économie de la province fait toujours face au ralentissement de l'économie américaine ainsi qu'aux défis constants liés aux prix élevés du pétrole et à la vigueur du dollar canadien. La croissance devrait connaître une reprise après 2008 grâce, d'une part, aux investissements dans le cadre du plan en cinq points mis en oeuvre par le gouvernement ontarien pour renforcer l'économie et, d'autre part, à l'amélioration de l'économie américaine.



Avec un excédent prévu de 0,6 milliard de dollars pour 2007-2008, la province est en voie de dépasser ses objectifs budgétaires pour la quatrième année de suite et de réaliser son troisième excédent consécutif. La province reste résiliente et est en voie d'afficher six budgets équilibrés consécutifs au cours de la période allant de 2005-2006 à 2010-2011, pour la première fois depuis 1908.

## SECTION B RÉSULTATS FINANCIERS PROVISOIRES DE 2007-2008

L'approche prudente adoptée par le gouvernement pour gérer les finances de la province continue à donner des résultats. Il a éliminé le déficit de 5,5 milliards de dollars dont il a hérité en 2003-2004 et il est en bonne voie d'afficher le troisième excédent de suite. On prévoit un excédent de 0,6 milliard de dollars pour 2007-2008, ce qui représente une amélioration en cours d'exercice de 1,0 milliard de dollars par rapport au plan budgétaire de 2007.

Les perspectives provisoires indiquent des revenus estimatifs s'élevant à 96,6 milliards de dollars pour 2007-2008, une augmentation de 5,5 % par rapport aux prévisions du budget de 2007. Les charges totales devraient se chiffrer à 96,0 milliards de dollars, soit 5,3 % de plus que le montant prévu dans le plan de 2007.

Les résultats provisoires de 2007-2008 sont fondés sur les meilleurs renseignements disponibles au début de mars 2008.

Puisqu'elles sont provisoires, ces projections pourront être modifiées lorsque les revenus et les charges réels seront déterminés de façon définitive dans les *Comptes publics de l'Ontario 2007-2008*.

<b>Résultats financiers en cours d'exercice 2007-2008 (en millions de dollars)</b>			<b>Tableau 2</b>
	<b>Plan budgétaire</b>	<b>Chiffres provisaires</b>	<b>Variation en cours d'exercice</b>
<b>Revenu</b>	<b>91 503</b>	<b>96 563</b>	<b>5 060</b>
<b>Charges</b>			
Programmes	82 030	86 997	4 967
Intérêt sur la dette	9 123	8 966	(157)
<b>Total des charges</b>	<b>91 153</b>	<b>95 963</b>	<b>4 810</b>
Réserve	750	—	(750)
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>(400)</b>	<b>600</b>	<b>1 000</b>

## Revenus au cours de l'exercice

Le total des revenus est estimé à 96 563 millions de dollars en 2007-2008, soit une augmentation de 5 060 millions de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2007. Cette situation est attribuable surtout à la plus forte croissance économique et aux revenus plus élevés provenant du traitement de déclarations de revenus d'années précédentes.

<b>Sommaire des variations des revenus en cours d'exercice 2007-2008 (En millions de dollars)</b>	<b>Tableau 3</b>	
		<b>Chiffres provisoires 2007-2008</b>
<b>Revenus fiscaux</b>		
Impôt sur les sociétés	2 141	
Impôt sur le revenu des particuliers	1 381	
Droits de cession immobilière	235	
Taxe de vente au détail	198	
Impôt-santé des employeurs	122	
Contribution-santé de l'Ontario	70	
Taxe sur le tabac	(96)	
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	(148)	
Tous les autres impôts et taxes	100	
		4 003
<b>Gouvernement du Canada</b>		
Transfert canadien en matière de santé et Transfert canadien en matière de programmes sociaux	473	
Tous les autres revenus provenant du gouvernement du Canada	285	
		758
<b>Revenus tirés des entreprises publiques</b>		
Ontario Power Generation Inc. et Hydro One Inc.	90	
Toutes les autres entreprises publiques	27	
		117
<b>Autres revenus non fiscaux</b>		182
<b>Total des variations des revenus</b>		<b>5 060</b>

## Variations des revenus

- Les revenus tirés de l'**impôt sur les sociétés** pour 2007-2008 devraient être supérieurs de 2 141 millions de dollars aux prévisions établies dans le budget de 2007, surtout en raison de la plus forte augmentation des bénéfices des entreprises en 2007, des montants finals d'impôt élevés versés par le secteur financier en décembre et des revenus supérieurs découlant du traitement de déclarations de revenus d'années précédentes. La fluctuation des revenus tirés de l'impôt sur les sociétés découle aussi de l'incidence d'un certain nombre de mesures fiscales adoptées depuis le budget de 2007, y compris les mesures fiscales que l'Ontario a introduites pour faire pendant aux mesures du budget fédéral de 2007, des mesures fiscales annoncées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007* et des nouvelles mesures proposées dans le chapitre III : *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.
- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** devraient être supérieurs de 1 381 millions de dollars aux prévisions de 2007-2008 surtout en raison de la plus forte croissance des traitements et salaires en 2007 et des revenus plus élevés découlant du traitement des déclarations de revenus de 2006. Depuis la publication du budget de 2007, le traitement des déclarations de revenus de 2006 et des années antérieures a entraîné une hausse des revenus de 2006-2007 comparativement aux prévisions établies dans le budget, ce qui a accru l'assiette à laquelle est appliquée la croissance aux fins de l'établissement des prévisions des revenus découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 2007-2008 et les années ultérieures. La hausse des revenus par rapport aux prévisions figurant dans les Comptes publics de 2006-2007 entraîne une augmentation unique des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ordre de 517 millions de dollars en 2007-2008 étant donné que les écarts par rapport aux prévisions antérieures dans les Comptes publics figurent dans l'exercice en cours. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers en 2007-2008 incluent aussi un versement de 120 millions de dollars du gouvernement fédéral à l'égard des corrections apportées aux crédits fiscaux des années antérieures. Les incidences des mesures fiscales annoncées dans le budget fédéral de 2007 et que l'Ontario a aussi adoptées sont également comptabilisées, de même que les mesures fiscales annoncées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007* et les nouvelles mesures fiscales proposées par la province qui sont énoncées dans le chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.
- On estime que les revenus tirés des **droits de cession immobilière** dépasseront les prévisions de 235 millions de dollars en raison de la vigueur du marché ontarien de la revente immobilière qui a atteint de nouveaux records en 2007. La fluctuation des droits de cession immobilière tient compte de l'effet des mesures fiscales annoncées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007*.
- On estime que les revenus tirés de la **taxe de vente au détail** augmenteront de 198 millions de dollars en raison des plus fortes dépenses de consommation en 2007. La fluctuation de la taxe de vente au détail dénote l'effet des mesures fiscales déjà annoncées et des nouvelles mesures fiscales énoncées dans le chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.
- On estime que les revenus tirés de l'**impôt-santé des employeurs** dépasseront de 122 millions de dollars les prévisions du budget 2007 en raison d'une plus forte croissance de l'emploi et des salaires.
- Les revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** devraient dépasser de 70 millions les prévisions, en raison surtout d'une plus forte augmentation des traitements et des salaires en 2007.
- D'après l'état des revenus à ce jour, les revenus tirés de la **taxe sur le tabac** seraient inférieurs de 96 millions de dollars aux prévisions. Cela est dû à une combinaison de facteurs, notamment l'adoption de modes de vie plus sains par la population ontarienne et la contrebande de cigarettes. Des mesures d'exécution destinées à lutter contre cette activité illicite se poursuivent. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.

- Les **paiements tenant lieu d'impôts (électricité)** devraient être de 148 millions de dollars inférieurs aux prévisions, ce qui est en grande partie attribuable à la baisse des versements provenant de Hydro One Inc. (HOI) et de l'Ontario Power Generation (OPG). La diminution des paiements provenant de HOI est attribuable à la baisse de ses revenus nets découlant de la décision rendue par la Commission de l'énergie de l'Ontario au sujet de la demande concernant les tarifs de transport déposée par HOI, y compris une baisse du taux de rendement des capitaux propres approuvé pour les activités de transport de HOI. La diminution des paiements provenant de l'OPG est attribuable à la contribution spéciale effectuée par la société en décembre 2007 au fonds distinct de gestion des déchets de combustion des centrales nucléaires établi en 2003 pour pouvoir assumer le coût de l'évacuation à long terme des déchets de combustion. Ce dernier effet sur les paiements tenant lieu d'impôts est compensé par une augmentation équivalente des revenus nets de l'OPG.
- On estime que les revenus tirés de **tous les autres impôts et taxes** dépasseront les prévisions de 100 millions de dollars, en grande partie grâce au revenu plus élevé de l'impôt sur les bénéfices miniers découlant de la solidité des prix des métaux. Cependant, cette augmentation est contrebalancée en partie par la diminution des revenus tirés de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants qui ont été plus faibles que prévu en raison, respectivement, de la hausse des prix à la pompe et de la baisse des expéditions du secteur manufacturier.
- Les revenus provenant du **Transfert canadien en matière de santé (TCS)** et du **Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS)** devraient dépasser les prévisions de 473 millions de dollars, en raison surtout des estimations révisées des contributions fédérales dans le cadre de ces programmes pour le présent exercice et les exercices antérieurs. Les estimations révisées des crédits auxquels l'Ontario a droit au titre du TCS et du TCPS sont largement attribuables au fait que la part de l'assiette fiscale pancanadienne a été sous-estimée en 2006, ce qui a eu pour effet de surestimer la part ontarienne du financement fédéral. Cela a donné lieu à une hausse de 339 millions de dollars du TCS et du TCPS, y compris un accroissement ponctuel des revenus de 239 millions de dollars, les écarts par rapport aux estimations antérieures des Comptes publics étant imputés à l'année en cours. En outre, les changements apportés au calcul des contributions en vertu du TCS et du TCPS, qui ont été annoncés dans le budget fédéral de 2007, se sont traduits par une hausse supplémentaire des revenus de 134 millions de dollars.
- Les **revenus en provenance d'autres transferts du gouvernement fédéral** dépassent les prévisions de 285 millions de dollars en 2007-2008, ce qui est attribuable en grande partie à l'annonce, dans le budget fédéral de 2007, de fonds destinés à réduire les temps d'attente des patients et à offrir un programme d'immunisation par le vaccin contre le papillomavirus ainsi qu'à des transferts plus élevés pour des projets d'immobilisations et à de nouveaux transferts fédéraux liés à l'élimination de l'impôt ontarien sur le capital.
- On prévoit que des revenus nets combinés d'**Hydro One Inc.** et de **l'Ontario Power Generation** dépasseront les prévisions de 90 millions de dollars, ce qui est attribuable en grande partie à la hausse des revenus nets de l'OPG en raison de la contribution spéciale au fonds distinct de gestion des déchets de combustion des centrales nucléaires, dont l'effet est compensé par une diminution équivalente des paiements tenant lieu d'impôts de l'OPG. L'augmentation des revenus nets de l'OPG compense plus que largement la diminution des revenus nets de HOI découlant de la décision susmentionnée de la Commission de l'énergie de l'Ontario.
- Les revenus nets tirés de **toutes les autres entreprises publiques** ont augmenté en raison de la hausse des revenus nets de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et de la Régie des alcools de l'Ontario.
- Les **autres revenus non fiscaux** devraient dépasser les prévisions de 182 millions de dollars, en raison surtout des recouvrements supérieurs des dépenses de l'exercice précédent, des remboursements par les municipalités des dépenses engagées par la province et des revenus consolidés des ventes et locations.

## Charges au cours de l'exercice

On prévoit actuellement que le total des charges en 2007-2008 sera de 95 963 millions de dollars, soit une hausse de 4 810 millions de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2007. Cette augmentation provient principalement des investissements effectués par le gouvernement pour renforcer la croissance économique de l'Ontario au moyen de son plan économique en cinq points.

### Sommaire des variations des charges en cours d'exercice 2007-2008 (En millions de dollars)

Tableau 4

	Chiffres provisoires 2007-2008
<b>Variations des charges de programmes :</b>	
Infrastructure et transports	1 923,4
Secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle	758,4
Renforcement des industries de l'Ontario	516,2
Services à l'enfance, services sociaux et logement social	493,4
Secteur de la justice	378,4
Affaires autochtones	207,3
Secteur de la santé	178,2
Renforcement de l'environnement propice à l'innovation	71,2
Développement du Nord et richesses naturelles	64,9
Développement économique et commercial	57,0
Un Ontario plus vert	35,8
Autres variations des charges de programmes (nettes)	282,9
<b>Total des variations des charges de programmes</b>	<b>4 967,2</b>
<b>Économies au titre de l'intérêt sur la dette</b>	<b>(157,0)</b>
<b>Total des variations des charges</b>	<b>4 810,2</b>

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de chiffres, qui ont été arrondis.

## Variations des charges

Depuis la publication du budget de 2007, le total des charges a augmenté de 4 810,2 millions de dollars, en raison surtout d'une hausse de 4 967,2 millions de dollars des charges de programmes, laquelle est compensée par des économies de 157,0 millions de dollars au titre de l'intérêt sur la dette. Voici les points saillants des variations des charges :

- En 2007-2008, les charges relatives à **l'infrastructure et aux transports** ont augmenté d'un montant net de 1 923,4 millions de dollars. Ce montant comprend 1 104,0 millions de dollars pour de nouveaux services de transports en commun municipaux, y compris le financement annoncé dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007*; 400,0 millions de dollars pour les routes et les ponts municipaux, affectation annoncée dans le présent budget; 450,0 millions de dollars pour financer l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure municipale; une somme additionnelle de 32,4 millions de dollars pour aider les municipalités à répondre à des besoins immédiats en matière d'infrastructure des transports.
- Les charges se rapportant au **secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle**, y compris les charges nettes des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, ont augmenté d'un montant net de 758,4 millions de dollars en 2007-2008. Cette augmentation découle principalement des investissements dans les universités et les collèges de l'Ontario, y compris 353,5 millions de dollars pour financer les améliorations

énergétiques et les projets de réfection des campus des établissements d'éducation postsecondaire et 289,4 millions de dollars pour les investissements stratégiques en immobilisations dans les collèges et universités.

- Les investissements visant le **renforcement des industries de l'Ontario** se sont chiffrés à 516,2 millions de dollars en 2007-2008, et comprennent les initiatives suivantes :
  - Une augmentation nette des charges en cours d'exercice de 335,1 millions de dollars dans le **secteur de l'agriculture**, y compris un financement de 150,0 millions de dollars destiné aux agriculteurs éleveurs de bovins et de porcs et aux horticulteurs pour les aider à gérer les effets des conditions actuelles du marché, ainsi que des initiatives pour renforcer la compétitivité et 135,0 millions de dollars pour appuyer les producteurs de céréales et de graines oléagineuses.
  - Une augmentation des charges de 102,2 millions de dollars pour des initiatives du **secteur de la culture et du tourisme**. Cette augmentation découle principalement des investissements dans les bibliothèques, ainsi que dans les festivals et les initiatives de marketing visant à attirer de nouveaux visiteurs canadiens et étrangers vers les collectivités et les grandes attractions d'un bout à l'autre de la province.
  - Un investissement additionnel de 78,9 millions de dollars par le gouvernement dans le **secteur manufacturier**. Cette affectation comprend 25 millions de dollars à la Fondation Yves Landry pour des programmes de formation afin d'améliorer la productivité et l'adaptabilité de la main-d'oeuvre. Des fonds sont également fournis pour aider des entreprises à réduire leurs coûts et à améliorer leur compétitivité.
- Les charges pour les **services à l'enfance et les services sociaux** ont augmenté d'un montant net de 493,4 millions de dollars en 2007-2008, surtout pour appuyer la prestation des services d'aide sociale, des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et les services de garderie, ainsi qu'à fournir un financement ponctuel aux municipalités pour la remise en état du parc de logements sociaux.
- Les charges dans le **secteur de la justice** ont augmenté de 378,4 millions de dollars en 2007-2008, en raison surtout de l'affectation d'un montant unique pour traiter les arriérés des causes devant la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels, d'investissements en immobilisations et de diverses initiatives relatives à la justice et à l'amélioration de la sécurité des collectivités.
- En 2007-2008, les charges destinées aux **affaires autochtones** ont augmenté d'un montant net de 207,3 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à l'Entente de partage des recettes de jeux avec les Premières nations de l'Ontario, laquelle assure une source de revenus aux Premières nations pour appuyer leur développement communautaire, économique et culturel et les services de santé et d'éducation.
- Une variation des charges nettes de l'exercice de 178,2 millions de dollars dans le **secteur de la santé**, découlant en grande partie de l'affectation de 39,2 millions de dollars pour lancer un nouveau programme volontaire de vaccination contre le papillomavirus, de l'investissement de 14,1 millions de dollars dans 10 foyers de soins palliatifs pour traiter des patients dans un milieu accueillant, de l'affectation de 9,0 millions de dollars pour l'agrandissement du Manoir Ronald McDonald de Toronto, ainsi que des investissements pour faire face aux pressions liées à l'Assurance-santé de l'Ontario et au secteur des foyers de soins de longue durée.
- Le financement visant le **renforcement de l'environnement propice à l'innovation** a augmenté d'un montant net de 71,2 millions de dollars en 2007-2008. Cette fluctuation est attribuable notamment à des investissements stratégiques dans des initiatives de recherche, d'innovation et de commercialisation, y compris l'Institut ontarien de recherche sur le cancer, l'Institute for Quantum Computing et le Windsor Institute for Diagnostic Imaging.

- Le soutien pour le **développement du Nord et les richesses naturelles** a augmenté d'un montant net de 64,9 millions de dollars en 2007-2008. Cette somme a servi surtout à financer les activités accrues de lutte contre les incendies, en raison du nombre d'incendies plus élevé que la moyenne cette année, à respecter les obligations concernant la réfection et autres obligations juridiques découlant de la *Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne* et à financer le démarrage du Centre de recherche en médecine moléculaire à Thunder Bay.
- Les charges destinées au **développement économique et commercial** ont augmenté de 57,0 millions de dollars en 2007-2008. Cette augmentation résulte surtout de l'aide financière ponctuelle apportée à la Rotman School of Management de l'Université de Toronto pour un nouveau Prosperity Institute. Cet institut développera la capacité de recherche interdisciplinaire sur la création d'avantages économiques dans un territoire de compétence. Le financement vise également les collectivités qui font face à des défis importants, ainsi que le nouveau Programme de développement des marchés mondiaux pour aider les sociétés à se faire une place sur les marchés de l'exportation.
- En 2007-2008, les charges visant à promouvoir un **Ontario plus vert** ont augmenté de 35,8 millions de dollars. Cette augmentation nette en cours d'exercice vise en grande partie à appuyer le Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique, Ontario vert, et l'élaboration de plans de protection des sources d'eau potable.
- Les **autres variations des charges de programmes** indiquent une augmentation nette de 282,9 millions de dollars en 2007-2008, ce qui représente le reste des variations des charges de programmes. Les principales dépenses additionnelles comprises dans ces variations englobent les investissements dans la technologie de l'information du gouvernement, les secours internationaux en cas de catastrophe et le Marché commun du secteur de l'éducation.
- L'**intérêt sur la dette**, qui se chiffre à 8 966,0 millions de dollars, est inférieur de 157,0 millions de dollars au plan budgétaire de 2007. Cette fluctuation illustre l'impact de la baisse des taux d'intérêt et de la gestion économique du programme d'emprunt, lequel est compensé en partie par l'affectation préliminaire de 100 millions de dollars pour les papiers commerciaux adossés à des actifs comme l'indique le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007*.

## SECTION C PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

### Perspectives de croissance économique plus forte en Ontario

La présente section décrit les perspectives macroéconomiques actuelles de l'Ontario, sur lesquelles est fondé le plan financier. Le ministère des Finances prévoit une croissance du PIB réel de 1,1 % en 2008, 2,1 % en 2009 et 2,7 % en 2010.

On estime que le PIB réel de l'Ontario a augmenté de 2,1 % en 2007, soit 0,5 point de pourcentage de plus que le prévoyait le ministère au moment de la publication du budget de 2007. La croissance a été plus forte que prévu en dépit d'une conjoncture économique externe beaucoup plus difficile, pour diverses raisons : appréciation du dollar canadien, hausse des prix du pétrole, ralentissement de la croissance aux États-Unis et bouleversements sur les marchés des capitaux par suite de la hausse des arriérés dans les hypothèques à risque élevé aux États-Unis.

Perspectives économiques de l'Ontario (En pourcentage)	Tableau 5								
	2003	2004	2005	2006	2007	2008p	2009p	2010p	
Croissance du PIB réel	1,4	2,5	2,9	2,1	2,1e	1,1	2,1	2,7	
Croissance du PIB nominal	3,2	4,8	3,9	3,9	5,1e	2,8	3,9	4,6	
Croissance de l'emploi	3,0	1,7	1,3	1,5	1,6	1,0	1,1	1,3	
Inflation de l'IPC	2,7	1,9	2,2	1,8	1,8	1,4	1,9	2,0	

e = estimation; p = projection de planification du ministère des Finances.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

### Prévisions du secteur privé concernant la poursuite de la croissance

Les projections économiques constituent un élément essentiel du plan financier du gouvernement. Pour faire en sorte que les projections économiques soient raisonnables et responsables, le ministère des Finances consulte des prévisionnistes du secteur privé. Le Conseil ontarien des prévisions économiques<sup>1</sup> fournit des conseils spécialisés sur les hypothèses et projections macroéconomiques pour l'élaboration du budget. Le ministre des Finances a rencontré les membres du Conseil et d'autres prévisionnistes du secteur privé deux fois au cours de la dernière année dans le cadre du processus de préparation du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007* et du budget de 2008. En outre, les membres du Conseil ont examiné les hypothèses économiques sous-tendant le budget de 2008 pour s'assurer que les prévisions étaient raisonnables.

<sup>1</sup> Les membres sont Peter Dungan de l'Université de Toronto, Ernie Stokes du Centre for Spatial Economics, Dale Orr de Global Insight et Glen Hodgson du Conference Board of Canada.

<b>Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario (En pourcentage)</b>	<b>Tableau 6</b>		
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Conference Board du Canada (février)	2,1	2,9	3,4
Global Insight (février)	1,4	1,9	2,3
Centre for Spatial Economics (janvier)	1,3	2,0	2,4
Université de Toronto (février)	0,4	2,5	3,2
RBC Groupe financier (février)	0,9	2,2	–
Groupe Banque Scotia (février)	1,4	1,7	–
Groupe financier Banque TD (janvier)	1,5	2,5	–
BMO Marchés des capitaux (février)	0,9	2,4	–
Marchés mondiaux CIBC (février)	1,3	–	–
<b>Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé</b>	<b>1,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>
<b>Hypothèse de planification de l'Ontario</b>	<b>1,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,7</b>

*Sources : ministère des Finances de l'Ontario et enquête du ministère des Finances de l'Ontario sur les prévisions (29 février 2008).*

## Conjoncture économique externe difficile

### Résilience de l'Ontario face aux défis que pose l'économie mondiale

Les perspectives économiques à court terme de l'Ontario sont grandement influencées par des facteurs externes tels que les prix du pétrole, le taux de change du dollar canadien, les taux d'intérêt et la croissance économique américaine. Le tableau qui suit montre l'intervalle des répercussions typiques de ces facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario pour la première année et la deuxième année. Ces estimations reposent sur des relations constatées par le passé et illustrent les limites supérieures et inférieures de la réaction moyenne. Elles indiquent les répercussions des changements aux hypothèses clés isolément des changements subis par d'autres facteurs externes. La combinaison d'autres circonstances peut également avoir d'importants effets sur les résultats obtenus.

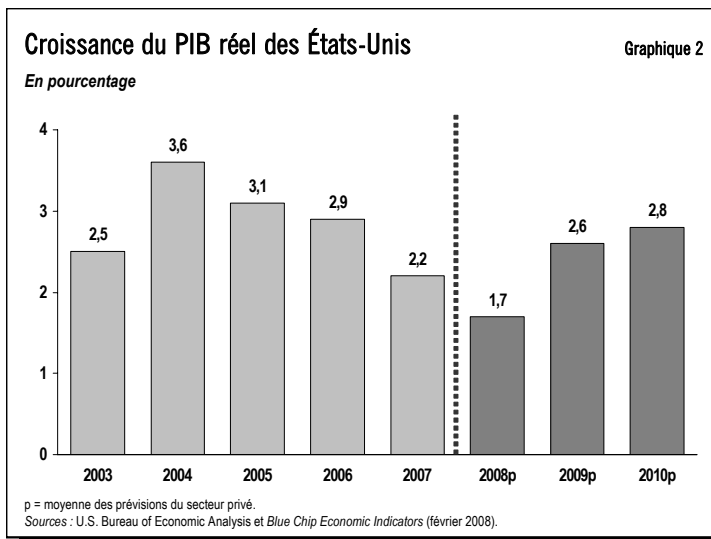
<b>Répercussions des changements aux principales hypothèses sur la croissance du PIB réel de l'Ontario<sup>1</sup> (Augmentation en points de pourcentage)</b>	<b>Tableau 7</b>	
	<b>Première année</b>	<b>Deuxième année</b>
Dépréciation du dollar canadien de 0,05 \$US	0,1 à 0,8	0,5 à 1,2
Diminution du prix mondial du pétrole brut de 10 \$US le baril	0,1 à 0,5	0,1 à 0,5
Augmentation de la croissance du PIB réel des É.-U. de un point de pourcentage	0,3 à 0,7	0,4 à 0,8
Diminution des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	0,1 à 0,5	0,2 à 0,6

<sup>1</sup> Répercussions fondées sur des changements soutenus.  
*Source : ministère des Finances de l'Ontario.*

## La croissance devrait reprendre aux États-Unis pendant la seconde moitié de 2008

L'état de l'économie américaine est important pour l'Ontario. En 2007, presque 84 % des exportations internationales de la province se sont faites vers les États-Unis. La baisse des investissements dans la construction résidentielle aux États-Unis, la diminution des dépenses à la consommation et le recul des investissements des entreprises conjugués aux difficultés des marchés financiers découlant de l'augmentation des arriérés hypothécaires ont contribué au ralentissement de la croissance du PIB réel aux États-Unis qui est passée à 2,2 % en 2007.

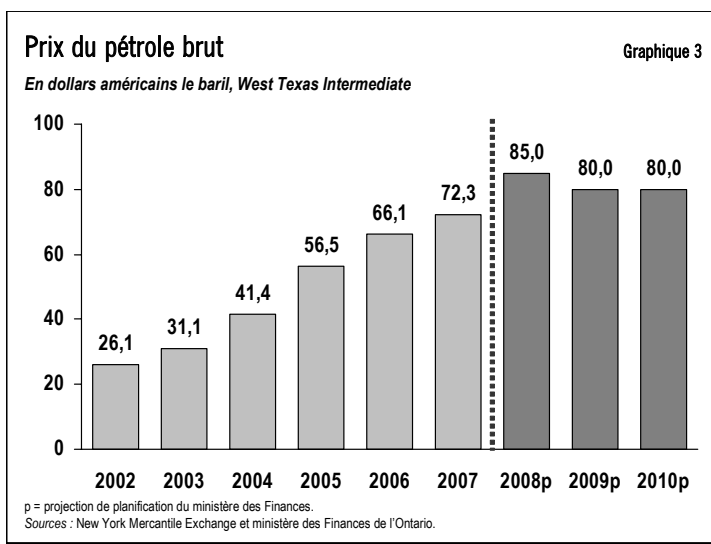
La plupart des économistes s'attendent à ce que l'essoufflement de l'économie américaine soit de courte durée. La Réserve fédérale américaine a abaissé son taux directeur de 225 points de base depuis septembre 2007 afin de stimuler l'économie et d'endiguer la crise dans le secteur du logement. La baisse des taux d'intérêt conjuguée à d'importantes mesures de stimulation financière, dont des remises fiscales, devrait relancer les dépenses à la consommation. Selon la moyenne des prévisions du secteur privé, le PIB réel des États-Unis devrait augmenter de 1,7 % en 2008, et connaître une croissance modérée pendant la première moitié de 2008 et une reprise solide pendant la seconde moitié de l'année. On prévoit que la croissance aux États-Unis sera de 2,6 % en 2009 et de 2,8 % en 2010.



## Les prix du pétrole devraient demeurer élevés

L'Ontario importe pratiquement tout le pétrole brut qu'il consomme et la hausse des prix de ce produit essentiel fait augmenter les coûts pour les entreprises et les consommateurs. Cependant, les prix élevés du pétrole ne posent pas le même risque que par le passé puisque l'économie ontarienne est plus de 50 % plus éconergétique qu'elle ne l'était pendant la crise du pétrole des années 1970.

Les prix du pétrole se situaient en moyenne à 72,30 \$US le baril en 2007, augmentant pour une sixième année consécutive. Ils sont passés de moins de 50 \$US à la mi-janvier 2007 à plus de 110 \$US au début de mars 2008.



Les prix du pétrole ont augmenté et devraient demeurer élevés pendant l'horizon prévisionnel en raison de la baisse de l'offre et de la forte demande à l'échelle mondiale. Les risques géopolitiques continus que connaissent les principales régions productrices, le maintien des restrictions sur la production imposées par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), et la faible croissance de la capacité des régions productrices n'appartenant pas à l'OPEP limiteront l'approvisionnement mondial. La hausse de la demande mondiale, en particulier dans les économies en

émergence rapide comme la Chine et l'Inde, contribuera à maintenir les marchés mondiaux du pétrole serrés et vulnérables à une interruption majeure de l'approvisionnement.

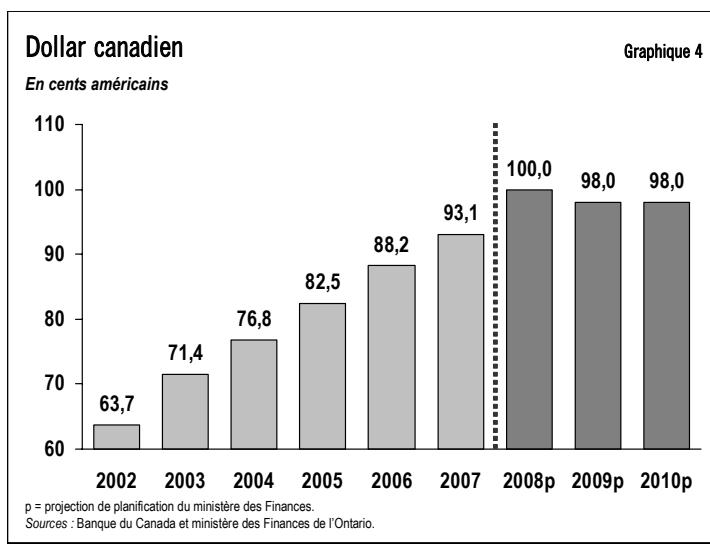
Selon les prévisions moyennes du secteur privé, les prix du pétrole s'établiront en moyenne à 84 \$US le baril en 2008, 77 \$US le baril en 2009 et 79 \$US le baril en 2010 (moyennes annuelles). Les projections de planification du ministère des Finances (voir graphique ci-dessus) sont prudentes par rapport à la moyenne des prévisions du secteur privé. Il règne une grande incertitude sur les marchés du pétrole et les projections des analystes quant à la moyenne annuelle des prix pour 2008 vont de moins de 77 \$US le baril à plus de 92 \$US le baril.

## Quasi-parité des dollars canadien et américain

Le dollar canadien prend de la valeur depuis 2002 en raison surtout des prix élevés du pétrole et des produits de base et, depuis peu, de la faiblesse de l'économie américaine. L'appréciation du dollar canadien crée des défis pour les secteurs manufacturier, agricole et forestier de l'Ontario, qui sont axés sur l'exportation, et pour l'industrie du tourisme.

La valorisation du dollar favorise les entreprises de l'Ontario qui importent des biens et des services, notamment en diminuant les prix des machines et du matériel importés.

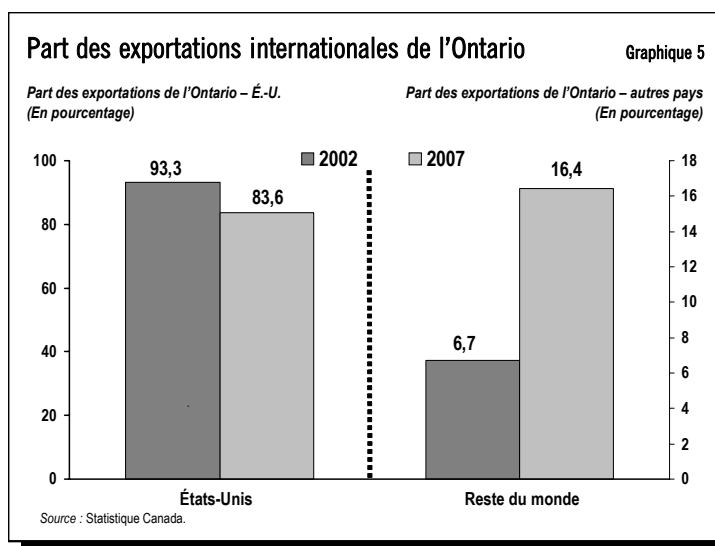
Le dollar canadien valait en moyenne 93,1 cents américains en 2007, en hausse pour une cinquième année de suite. Les prévisionnistes s'attendent en moyenne à ce que le dollar canadien vaille 98,7 cents américains en 2008, 96,2 cents américains en 2009 et 97,9 cents américains en 2010. Les projections de planification du ministère des Finances (voir graphique ci-dessus) sont prudentes comparativement aux prévisions moyennes du secteur privé. Les prévisions relatives à la valeur du dollar canadien en 2008 vont de 96 cents américains à 1,03 \$US.



## Les exportations de l'Ontario devront surmonter des difficultés à court terme

Outre la baisse de la demande aux États-Unis et la concurrence de plus en plus vive des nouveaux pays industriels, les exportateurs ont dû composer avec la force du dollar canadien. Ils ont réagi en se tournant vers des produits à plus forte valeur ajoutée, en pénétrant de nouveaux marchés internationaux et en augmentant les échanges avec le reste du Canada.

Au cours des cinq dernières années, la valeur des exportations de marchandises de l'Ontario vers les États-Unis a diminué de 12,3 %, tandis que la valeur des exportations vers d'autres pays a plus que doublé. L'an dernier, la valeur des exportations ontariennes de marchandises a chuté de 0,2 % puisque les exportations vers les États-Unis ont diminué de 3,6 %, tandis que les exportations vers le reste du monde augmentaient de 21,6 %.



Les importations ont augmenté rapidement au cours des cinq dernières années, témoignant de la vigueur du dollar canadien. Cette appréciation de notre monnaie a eu les effets suivants : réduction du coût relatif des biens et des services importés, hausse des investissements dans les machines et le matériel qui contribuent à augmenter la productivité, dont la majeure partie est importée, et accroissement de la demande des ménages.

En raison de la baisse de la demande aux États-Unis et de la force du dollar canadien, la valeur réelle des exportations ontariennes ne devrait pas changer cette année. L'ouverture de la nouvelle usine de Toyota à Woodstock, où la production devrait débuter l'automne prochain, donnera un essor aux exportations. La hausse de la demande aux États-Unis en 2009 devrait se traduire par une augmentation des exportations d'automobiles et de biens durables. La forte croissance enregistrée dans l'Ouest canadien continuera à stimuler les exportations de l'Ontario vers les autres provinces et les territoires. On prévoit que les exportations réelles de l'Ontario augmenteront de 2,5 % en 2009 et de 2,9 % en 2010.

## Baisse des taux d'intérêt en 2008

On s'attend actuellement à ce que les taux d'intérêt diminuent en 2008 et augmentent modérément par la suite. La Banque du Canada a abaissé son taux de référence de 100 points de base entre décembre et le début de mars, faisant chuter à 3,50 % le taux canadien de financement à un jour. D'autres baisses sont prévues. Selon la Banque du Canada, la demande intérieure au Canada demeure forte, mais la Banque reconnaît qu'il « faudra probablement encore augmenter le degré de détente monétaire dans un proche avenir ».

À cause de l'aversion accrue pour le risque sur les marchés financiers et du ralentissement de la croissance économique, le rendement d'actifs gouvernementaux sûrs comme les bons du Trésor et les obligations a connu un recul. La baisse des taux d'intérêt ne s'est pas fait sentir de la même façon sur la dette du gouvernement que sur la dette du

secteur privé. Au début de mars, le taux des bons du Trésor canadiens de trois mois a accusé un recul d'environ 220 points de base depuis août 2007, tandis que le taux des billets de trésorerie de trois mois a chuté d'environ 120 points de base. Les prévisionnistes du secteur privé croient que le rendement des bons du Trésor de trois mois du Canada se situera en moyenne à 3,3 % en 2008, par rapport à 4,2 % en 2007. Lorsque les conditions économiques et la situation du crédit se seront améliorées, on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, mais demeureront bien en dessous des moyennes historiques. Les prévisionnistes s'attendent à ce que le rendement des bons du Trésor de trois mois augmente et passe à 3,8 % en 2009 et à 4,5 % en 2010. Le taux de rendement des obligations de dix ans du gouvernement du Canada devrait s'établir, en moyenne, à 3,9 % en 2008, à 4,5 % en 2009 et à 5,2 % en 2010. Les projections de planification du ministère des Finances (voir tableau ci-dessus) correspondent à la moyenne des prévisions du secteur privé.

**Perspectives d'évolution des taux d'intérêt au Canada (Pourcentage annuel)** Tableau 8

	2007	2008p	2009p	2010p
Taux des bons du Trésor de trois mois	4,2	3,3	3,8	4,5
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement	4,3	3,9	4,5	5,2

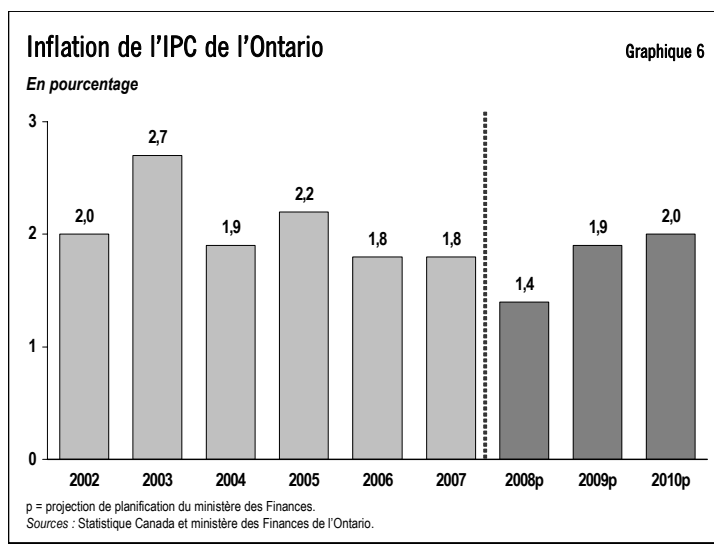
p = projection de planification du ministère des Finances.

Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

## L'inflation devrait diminuer en 2008

Le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario a été faible et stable ces dernières années, se chiffrant à 1,8 % en moyenne en 2006 et en 2007.

On pense que l'inflation restera faible au cours de l'horizon prévisionnel. Le taux d'inflation de l'IPC de l'Ontario devrait diminuer pour se situer à 1,4 % en 2008, soit le taux le plus faible en dix ans. Cette baisse résulte en grande partie de la réduction de un point de pourcentage de la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. Lorsque la baisse de la TPS de 2008 n'aura plus d'effets sur l'évolution des prix d'une année à l'autre, le taux d'inflation de l'IPC en Ontario devrait s'établir en moyenne à 1,9 % en 2009 et à 2,0 % en 2010.



### La vigueur des investissements, gage de croissance

Les investissements des entreprises sont demeurés considérables en 2007 et l'on s'attend à ce qu'ils jouent un rôle prépondérant dans la croissance de l'économie ontarienne au cours des années à venir. Les investissements réels dans les structures commerciales et industrielles ont augmenté de 4,6 %, tandis que les investissements réels dans les machines et le matériel ont connu une hausse de 8,4 %.

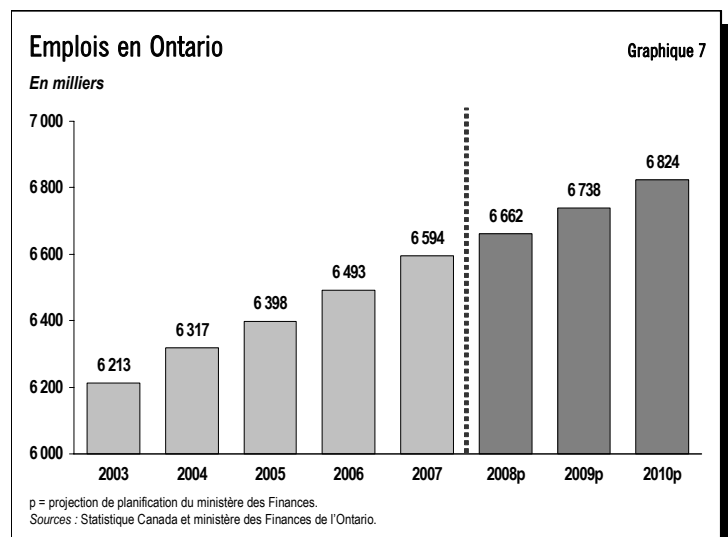
Les bilans positifs des entreprises et la hausse du dollar canadien ont encouragé les entreprises à investir. Les bénéfices des entreprises enregistrent une croissance moyenne annuelle de 4,7 % depuis 2003, et on prévoit qu'ils augmenteront en moyenne de 4,4 % par année entre 2008 et 2010. En raison de la croissance des bénéfices des sociétés, le climat financier devrait demeurer propice aux investissements en Ontario. On prévoit que les taux d'intérêt diminueront cette année, ce qui fera baisser les coûts d'emprunt pour l'expansion des entreprises et la mise à niveau des machines et du matériel.

L'appréciation du dollar canadien diminue le coût des machines et du matériel importés, ce qui rend plus intéressants pour les entreprises les investissements dans les technologies de pointe. On prévoit que les investissements réels dans les machines et le matériel augmenteront de 6,0 % en 2008 et de 4,3 % par année en moyenne en 2009 et 2010. La construction commerciale et industrielle devrait également demeurer vigoureuse. Les dépenses réelles dans le secteur de la construction commerciale devraient augmenter de 2,5 % en 2008 et de 2,4 % par année en moyenne en 2009 et 2010.

### La croissance de l'emploi se poursuivra

Depuis octobre 2003, l'économie de l'Ontario a créé 456 800 emplois nets, dont 383 500, ou 84 %, étaient des emplois à plein temps. La croissance de l'emploi a été forte dans les secteurs où les salaires sont plus élevés que la moyenne comme les finances (47 800), l'éducation (93 500), la santé et l'aide sociale (71 100), la construction (71 400) et les services professionnels (62 000).

En 2007, l'économie de l'Ontario a créé plus de 101 100 emplois nets, soit une hausse de 1,6 %, la plus forte enregistrée depuis 2004. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que la croissance de l'emploi se poursuive. Le ministère des Finances prévoit une croissance de l'emploi de 1,0 % cette année, de 1,1 % en 2009 et de 1,3 % en 2010, ce qui représentera un gain total de 230 000 nouveaux emplois nets au cours de cette période de trois ans. Le taux de chômage annuel devrait diminuer pour s'établir à 6,3 % d'ici 2010.



## Les revenus et les dépenses des ménages devraient augmenter

La vigueur du marché de l'emploi s'est traduite par une croissance solide des salaires. Depuis 2003, le salaire horaire moyen a augmenté de 12,7 %. Les gains constants dans le secteur de l'emploi et la hausse des salaires ont donné lieu à une augmentation de 4,9 % des revenus du travail en 2007. Ceux-ci devraient progresser de 3,4 % en 2008 et s'accélérer à moyen terme pour atteindre une moyenne de 4,0 % en 2009 et 2010.

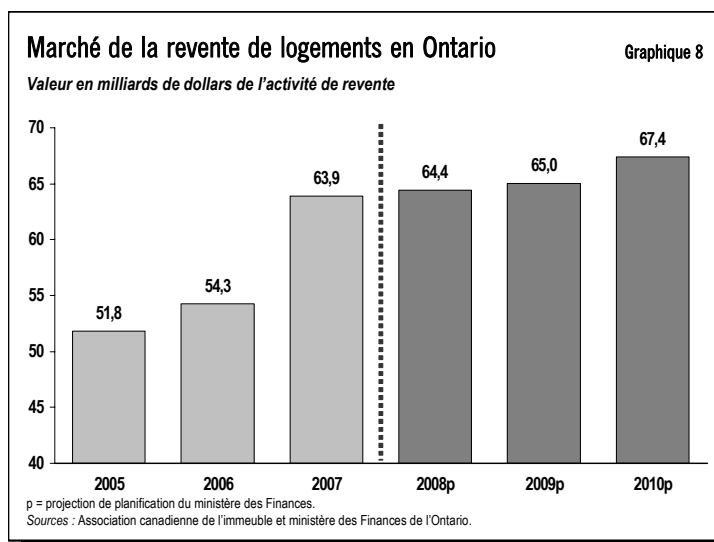
La hausse des revenus favorisera l'augmentation des dépenses des ménages. En 2007, les dépenses réelles à la consommation ont augmenté de 3,4 % et on s'attend à ce que cette croissance se stabilise autour de 2,6 % en moyenne par année entre 2008 et 2010, correspondant ainsi à la croissance du revenu après impôt.

## Vigueur du marché du logement

L'effervescence du marché du logement en Ontario s'est maintenue en 2007. La revente de logements a atteint un sommet en 2007, augmentant de 9,5 %. La forte activité dans le marché de la revente a favorisé une importante augmentation des prix, le prix moyen de revente augmentant de 7,6 % pour atteindre 299 500 \$ en 2007. L'an dernier, les mises en chantier ont accusé une légère baisse, passant de 73 400 logements en 2006 à 68 100 logements en 2007.

La croissance démographique devrait entraîner la création d'un nombre net de 67 700 ménages par année en Ontario de 2008 à 2010, ce qui favorisera la demande de logements. On prévoit que les mises en chantier atteindront 64 300 en moyenne par année entre 2008 et 2010.

Le nombre de reventes devrait diminuer légèrement en 2008 et 2009 avant d'augmenter à nouveau en 2010. Le taux de revente de logements pour la période allant de 2008 à 2010 devrait demeurer à près de 4 % au-dessus de la moyenne enregistrée de 2003 à 2007. Il est prévu que le prix moyen de revente d'un logement en Ontario passera de 311 400 \$ en 2008 à 328 900 \$ en 2010. On prévoit que le logement demeurera abordable en 2008, car les taux d'intérêt plus faibles et la hausse des revenus devraient neutraliser l'augmentation du prix des maisons.



## Détails des perspectives économiques de l'Ontario

Le tableau qui suit indique les principaux détails des perspectives économiques du ministère des Finances, de 2008 à 2010.

Économie de l'Ontario, de 2005 à 2010 (Variation en pourcentage)				Tableau 9		
	Chiffres réels			Projections		
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Produit intérieur brut réel	2,9	2,1	2,1e	1,1	2,1	2,7
Consommation personnelle	3,6	3,5	3,4e	2,5	2,6	2,6
Construction résidentielle	1,8	1,1	0,6e	(0,5)	1,3	2,5
Construction non résidentielle	3,6	10,4	4,6e	2,5	2,0	2,9
Machines et matériel	9,1	11,2	8,4e	6,0	4,1	4,6
Exportations	2,2	(0,2)	1,4e	0,0	2,5	2,9
Importations	3,9	2,7	3,8e	2,2	2,7	3,0
Produit intérieur brut nominal	3,9	3,9	5,1e	2,8	3,9	4,6
Autres indicateurs économiques						
Ventes au détail	4,8	4,1	4,0	3,4	3,7	4,1
Mises en chantier de logements (en milliers)	78,8	73,4	68,1	64,0	63,0	66,0
Revenu des particuliers	4,5	4,8	5,0e	3,1	4,0	4,4
Revenus du travail	5,0	4,5	4,9e	3,4	3,9	4,1
Bénéfices des sociétés	(2,7)	3,2	8,5e	4,0	4,9	4,5
Indice des prix à la consommation	2,2	1,8	1,8	1,4	1,9	2,0
Marché du travail						
Emploi	1,3	1,5	1,6	1,0	1,1	1,3
Création d'emplois (en milliers)	81	95	101	68	76	87
Taux de chômage (en pourcentage)	6,6	6,3	6,4	6,6	6,5	6,3

e = estimation.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances de l'Ontario.

**Changements aux principales hypothèses économiques**
**Tableau 10**
**Comparaison entre les données des budgets de 2007 et de 2008 (variation en pourcentage)**

	2007		2008		2009	
	Budget 2007	Chiffres réels	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2007	Budget 2008
Produit intérieur brut réel	1,6	2,1e	2,8	1,1	3,1	2,1
Produit intérieur brut nominal	3,1	5,1e	4,7	2,8	4,7	3,9
Ventes au détail	3,6	4,0	4,6	3,4	4,6	3,7
Mises en chantier de logements (en milliers)	68,0	68,1	67,0	64,0	68,0	63,0
Revenu des particuliers	3,9	5,0e	4,7	3,1	4,9	4,0
Revenus du travail	3,9	4,9e	4,8	3,4	4,9	3,9
Bénéfices des sociétés	1,1	8,5e	2,4	4,0	2,5	4,9
Emploi	1,1	1,6	1,4	1,0	1,6	1,1
Création d'emplois (en milliers)	71	101	90	68	109	76
<b>Facteurs externes importants</b>						
Pétrole brut (en \$US le baril)	61,0	72,3	61,0	85,0	61,0	80,0
Produit intérieur brut réel américain	2,7	2,2	3,0	1,7	3,1	2,6
Dollar canadien (en cents américains)	86,0	93,1	87,5	100,0	88,0	98,0
Taux des bons du Trésor de trois mois	4,1	4,2	4,3	3,3	4,5	3,8
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement	4,2	4,3	4,7	3,9	5,1	4,5

e = estimation.

 Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, New York Mercantile Exchange, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* et ministère des Finances de l'Ontario.

Le PIB réel de l'Ontario a augmenté de 2,1 % en 2007, soit 0,5 point de pourcentage de plus que le prévoyait le ministère au moment des prévisions du budget de 2007, en dépit d'une conjoncture plus difficile, et notamment du ralentissement de la croissance aux États-Unis, de l'appréciation du dollar, de la hausse des prix du pétrole et du resserrement du crédit. Le marché du travail était sain, l'emploi augmentant de 1,6 %, soit 0,5 point de pourcentage de plus que les prévisions du budget, ce qui s'est traduit par la création de 30 000 emplois de plus que prévu. La croissance des revenus a été de 5,0 % en 2007, soit 1,1 point de pourcentage de plus que les prévisions du budget. À 8,5 %, la hausse des bénéfices des entreprises a été beaucoup plus forte que celle de 1,1 % prévue avec prudence dans le budget. Le PIB nominal a augmenté de 5,1 %, soit 2 points de pourcentage de plus que les projections du budget.

Les prévisions de croissance pour 2008 et 2009 sont plus faibles que ce qui avait été prévu dans le budget de 2007, en raison de la croissance beaucoup plus faible aux États-Unis, de l'appréciation du dollar canadien et de la hausse des prix du pétrole. Les prévisions de croissance du PIB réel ont été abaissées de 1,7 point de pourcentage en 2008 et de 1,0 point de pourcentage en 2009 depuis le budget de 2007. De même, le PIB nominal a été abaissé de 1,9 point de pourcentage en 2008 et de 0,8 point de pourcentage en 2009. La croissance des traitements et des salaires ainsi que les ventes au détail, des sources de revenus cruciales, devraient être inférieures à ce qui avait été établi dans le budget de 2007, mais on s'attend à ce que les bénéfices des entreprises, une autre source de revenus importante, augmentent plus que ce qui avait été prévu dans le budget de 2007.

## SECTION D PERSPECTIVES DE REVENUS DE L'ONTARIO

Les prévisions des revenus à moyen terme tiennent compte des perspectives économiques du ministère des Finances pour l'Ontario et des incidences prévues des décisions de principe du gouvernement. Les revenus totaux devraient augmenter de 6,9 milliards de dollars, soit 3,5 % en moyenne par année, entre 2008-2009 et 2010-2011.

Sommaire des perspectives à moyen terme (En milliards de dollars)		Tableau 11		
Revenus	Chiffres provisoires	Plan	Perspectives	
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Revenus fiscaux	68,3	69,0	71,9	74,5
Impôt sur le revenu des particuliers	24,7	25,2	26,6	28,1
Taxe de vente au détail	16,9	17,2	18,1	19,0
Contribution-santé de l'Ontario	2,7	2,8	2,9	3,1
Impôt sur le revenu des sociétés	12,7	12,3	12,5	12,3
Tous les autres impôts et taxes	11,3	11,5	11,8	12,0
Gouvernement du Canada	16,9	16,5	17,0	17,7
Revenus tirés des entreprises publiques	4,1	4,1	4,3	4,6
Autres revenus non fiscaux	7,3	7,4	7,3	7,0
<b>Total des revenus</b>	<b>96,6</b>	<b>96,9</b>	<b>100,6</b>	<b>103,8</b>

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

*Source* : ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisions concernant les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** (IRP) sont conformes aux prévisions de croissance des traitements et des salaires. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers sont supérieurs en 2007-2008 en raison, d'une part, d'un redressement ponctuel de 0,5 milliard de dollars à la suite d'une sous-estimation de ces revenus pour 2006-2007 dans les Comptes publics et, d'autre part, d'un autre redressement de 0,1 milliard de dollars attribuable à un paiement reçu du gouvernement fédéral à la suite, notamment, d'une correction aux montants d'impôt auxquels l'Ontario avait droit en 2005. Les prévisions de revenus tirés de l'IRP tiennent compte des mesures fiscales déjà annoncées et des mesures proposées dans le présent budget et présentées au chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*. L'assiette de l'impôt sur le revenu des particuliers tend à augmenter plus rapidement que les revenus des particuliers en raison de la nature progressive du régime fiscal.

**Revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers**  
(En milliards de dollars)

**Tableau 12**

	Chiffres provisoires	Plan	Perspectives	
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Total des revenus prévus	24,7	25,2	26,6	28,1
Mesures incluses dans le total <sup>1</sup>	–	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Rajustements pour les revenus d'exercices précédents	0,5	–	–	–
Autres revenus ponctuels	0,1	–	–	–
Assiette de base <sup>2</sup>	24,0	25,2	26,7	28,3
Croissance de l'assiette de base (en pourcentage)	5,7	5,1	5,8	5,9
Croissance des traitements et salaires (en pourcentage)	4,8	3,4	3,9	4,1

<sup>1</sup> Correspond à l'incidence cumulative sur les revenus de toutes les mesures fiscales annoncées antérieurement et dans la présente mise à jour sur les finances par rapport à leur incidence sur les revenus en 2007-2008.

<sup>2</sup> Correspond au « Total des revenus prévus » moins les répercussions des mesures fiscales ou d'autres facteurs ponctuels tels les rajustements pour les exercices précédents. L'assiette de base tient compte des répercussions des facteurs macroéconomiques sous-jacents.

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

La croissance des revenus tirés de la **taxe de vente au détail** (TVD) est fondée sur les prévisions à la hausse des dépenses des ménages et des entreprises. Les perspectives des revenus tirés de la taxe de vente au détail tiennent compte de l'incidence prévue des mesures fiscales déjà annoncées et des mesures proposées dans le présent budget et présentées au chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.

Les prévisions concernant la **Contribution-santé de l'Ontario** sont fondées sur les perspectives de croissance de l'emploi et du revenu des particuliers.

Les perspectives de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** correspondent dans une large mesure aux perspectives des bénéfices des sociétés avant impôt. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés en 2007-2008 comprennent 0,6 milliard de dollars en recettes ponctuelles attribuables en bonne partie à des versements d'impôts élevés en ce qui concerne les années antérieures. Les perspectives de revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés tiennent également compte des mesures fiscales déjà annoncées et des mesures proposées dans le présent budget et présentées au chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.

**Perspectives des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés  
(En milliards de dollars)**

**Tableau 13**

	Chiffres provisoires	Plan	Perspectives	
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Total des revenus prévus	12,7	12,3	12,5	12,3
Mesures incluses dans le total <sup>1</sup>	(0,2)	(0,4)	(0,6)	(1,2)
Rajustements pour les revenus d'exercices précédents	0,6	—	—	—
Autres revenus ponctuels	—	—	—	—
Assiette de base <sup>2</sup>	12,3	12,7	13,1	13,5
Croissance de l'assiette de base (en pourcentage)	6,2	3,0	3,2	3,1
Croissance des bénéficiaires (en pourcentage)	8,5	4,0	4,9	4,5

<sup>1</sup> Correspond à l'incidence cumulative sur les revenus de toutes les mesures fiscales annoncées antérieurement et dans la présente mise à jour sur les finances par rapport à leur incidence sur les revenus en 2007-2008.

<sup>2</sup> Correspond au « Total des revenus prévus » moins les répercussions des mesures fiscales ou d'autres facteurs ponctuels tels les rajustements pour les exercices précédents. L'assiette de base tient compte des répercussions des facteurs macroéconomiques sous-jacents.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les prévisions relatives à **tous les autres impôts et taxes** reposent sur les perspectives de croissance économique décrites dans la section C, *Perspectives économiques de l'Ontario*. Tous les autres impôts et taxes comprennent, par exemple, l'impôt-santé des employeurs, les taxes sur l'essence et les carburants et les droits de cession immobilière. Les prévisions sont établies poste par poste. Par exemple, les prévisions concernant les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs reposent sur les perspectives de croissance des traitements et des salaires. Les prévisions relatives à tous les autres impôts et taxes tiennent compte des mesures fiscales déjà annoncées et des mesures proposées dans le présent budget et présentées au chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.

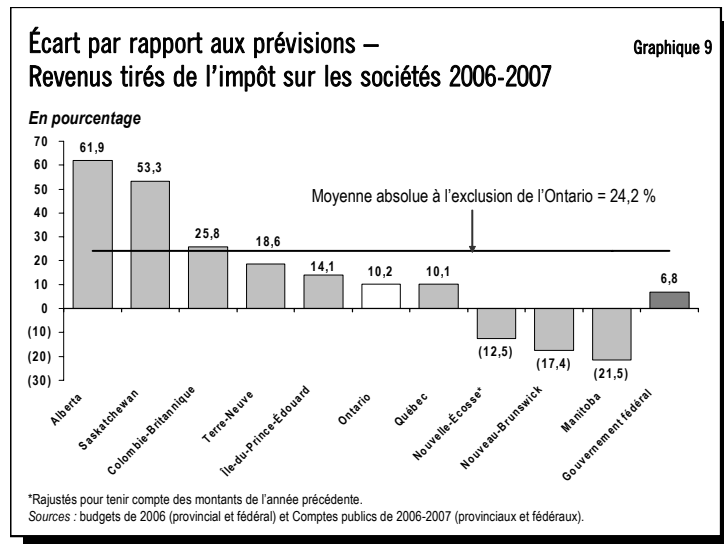
Les prévisions des transferts du **gouvernement du Canada** se fondent sur l'hypothèse voulant que les ententes actuelles relatives aux transferts du gouvernement fédéral soient renouvelées. Les perspectives tiennent compte notamment de l'annonce, dans le budget fédéral de 2007, de fonds destinés à réduire les temps d'attente des patients et à offrir un programme d'immunisation par le vaccin contre le papillomavirus de même que l'annonce, dans le budget fédéral de 2008, de fonds au titre du développement communautaire et des transports en commun. Les perspectives supposent aussi que le gouvernement fédéral continuera à financer au niveau de 2008-2009 les transferts à durée limitée déjà annoncés. Ces revenus servent à financer les dépenses projetées dans le présent budget.

Les perspectives relatives au **revenu net des entreprises publiques** sont fondées sur les données fournies par ces entreprises. Les revenus totaux nets devraient augmenter en moyenne de 5,1 % par année entre 2008-2009 et 2010-2011. La vigueur du dollar canadien et la concurrence transfrontalière ont des répercussions sur le revenu net de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG). Le revenu net de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) devrait progresser de façon constante grâce à l'augmentation des ventes. Les revenus nets d'OPG et de Hydro One, quant à eux, devraient augmenter, car on s'attend à ce que le rendement des capitaux propres soit à la hausse et à mesure que les projets visés par de nouveaux investissements dans des systèmes de production, de transport et de distribution seront achevés.

Les prévisions relatives aux **autres revenus non fiscaux** sont fondées sur les données fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Il est prévu qu'entre 2008-2009 et 2010-2011, les autres revenus non fiscaux devraient diminuer de 0,3 milliard de dollars. Cela est principalement attribuable à la décision du gouvernement de prendre graduellement en charge la part des coûts du POSPH et du PMO assumée par les municipalités.

## Incertitude quant aux prévisions de revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés

Il arrive qu'il y ait des écarts par rapport aux prévisions des revenus en raison de l'incertitude inhérente à la prévision de l'avenir et des retards dans le flux de l'information. Ces incertitudes et retards présentent un défi particulier pour ce qui est de la prévision des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés, comme l'illustre clairement l'expérience des provinces et des territoires canadiens en 2006-2007 (graphique 9). En moyenne, les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés dans les autres provinces présentaient un écart de 24,2 % par rapport aux prévisions. Pour l'Ontario, cet écart était beaucoup plus bas et s'établissait à + 10,2 %.



Le système de paiement de l'impôt sur le revenu des sociétés se caractérise par un délai considérable entre les changements subis par les montants d'impôt à verser et les paiements d'impôt. Par conséquent, il peut parfois s'écouler beaucoup de temps avant de connaître les revenus exacts. Par exemple, les derniers versements d'impôts de la plupart des institutions du secteur financier sont effectués à la fin de décembre. Ceux de la plupart des entreprises du secteur non financier arrivent à la fin de février. Il en découle une grande incertitude en ce qui concerne les revenus à la fin de l'exercice du gouvernement. Cette incertitude continue de subsister en raison des montants à recevoir après la fin de l'exercice du gouvernement, comme les paiements faits sur production des déclarations de revenus de 2007 (principalement entre avril et juin) et les paiements et remboursements subséquents au titre des cotisations d'impôt qui résultent du traitement de ces déclarations de revenus (principalement entre juillet et décembre). C'est l'un des principaux facteurs qui a mené au dépôt de la *Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario*, proposée par le gouvernement, qui permettrait de consacrer aux investissements prioritaires une partie de tout écart positif entre les données provisoires et les données réelles sur les revenus de 2007-2008, comme l'explique la section G, *Responsabilité, transparence et gestion financière*.

## Sources de l'évolution des revenus à moyen terme depuis la publication du budget de l'Ontario de 2007

Sommaire des variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget de 2007  
(En milliards de dollars)

Tableau 14

	Chiffres provisoires			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	Principales variations des revenus depuis la publication du budget de l'Ontario de 2007			
Traitement de déclarations de revenus d'années antérieures – Continu	1,7	1,9	2,0	2,0
Traitement de déclarations de revenus d'années antérieures – Ponctuel	1,4			
Croissance économique plus vigoureuse en 2007	2,2	2,4	2,5	2,7
Ralentissement de la croissance économique en 2008 et 2009	0,0	(1,1)	(1,5)	(2,0)
Mesures liées aux politiques fiscales	(0,9)	(1,1)	(0,8)	(0,7)
Transferts du gouvernement du Canada (budgets fédéraux de 2007 et de 2008)	0,3	0,3	0,4	0,2
Autres	0,3	(0,2)	0,3	0,5
<b>Total des variations des revenus</b>	<b>5,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les prévisions à moyen terme relatives au total des revenus sont pour chaque année plus élevées que celles qui figurent dans le budget de 2007.

Depuis la publication du budget de 2007, le traitement de **déclarations de revenus d'années antérieures** a eu un effet positif sur l'assiette de revenus estimée pour 2006-2007 à laquelle est appliquée la croissance pour 2007-2008 et les exercices suivants. Il y a aussi une hausse ponctuelle des revenus en 2007-2008, car les variations par rapport aux estimations antérieures des Comptes publics sont relevées pendant l'exercice en cours.

La **croissance économique plus vigoureuse en 2007** contribue également à accroître l'assiette de revenus à laquelle est appliquée la croissance pour 2008-2009 et les exercices suivants.

Les perspectives de **ralentissement de la croissance économique à partir de 2008** tempèrent la hausse des revenus entre 2008-2009 et 2010-2011. Les perspectives économiques sont examinées en détail dans la section C, *Perspectives économiques de l'Ontario*.

Les nouvelles **mesures fiscales** annoncées depuis le budget de 2007 diminuent les perspectives de revenus. Les chiffres indiqués tiennent compte de l'incidence des mesures annoncées par la province, notamment pour faire pendant à des mesures fiscales que le gouvernement fédéral a annoncées dans ses budgets de 2007 et de 2008. Les mesures fiscales proposées sont examinées en détail au chapitre III, *Soutien fiscal aux familles et aux entreprises*.

Les **budgets fédéraux de 2007 et de 2008** comprenaient des mesures qui se traduisent par une hausse nette des transferts du gouvernement du Canada à moyen terme. Les nouveaux transferts annoncés dans le budget fédéral de 2008 qui sont pris en compte dans les prévisions comprennent des fonds pour le développement communautaire et les transports en commun. Le budget fédéral de 2007 comprenait des modifications au Transfert canadien en matière de santé (TCS) et au Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), dont l'adoption d'une norme s'appliquant aux dix provinces pour le calcul des paiements de péréquation dans le cadre du TCS et l'adoption de la méthode de calcul des versements du TCPS par habitant. Il comprenait également des fonds au titre des garanties de délai d'attente pour les patients et d'un programme de vaccination contre le papillomavirus.

Les **autres** modifications tiennent compte de l'hypothèse voulant que le gouvernement fédéral continue de financer aux taux de 2008-2009, des transferts de durée limitée déjà annoncés, d'une hausse des transferts fédéraux en matière d'infrastructure, de l'augmentation des ventes et des locations, et d'autres revenus non fiscaux plus élevés que prévu. Ces augmentations sont en partie neutralisées par la baisse des revenus à moyen terme de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et du secteur de l'électricité, ainsi que de la décision du gouvernement de prendre graduellement en charge sur quatre ans, à partir de 2008, la part des coûts du POSPH et du PMO à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale assumée par les municipalités. À l'heure actuelle, les municipalités remboursent à la province une partie des coûts associés à la prestation de ces programmes. Une fois pleinement mise en oeuvre, soit en 2011, cette prise en charge fera économiser plus de 900 millions de dollars par année aux municipalités.

## Risques éventuels pour les revenus provinciaux

---

La présente section met en relief certains des risques et sensibilités clés qui pourraient avoir une incidence sur le plan financier si la conjoncture économique subissait des changements inattendus. Il convient de signaler que ces estimations, quoiqu'utiles, ne sont que des indications et que les résultats concrets peuvent varier selon la nature et l'interaction des divers facteurs. Les risques ainsi déterminés sont ceux qui pourraient avoir le plus de conséquences sur les principales sources de revenus. Il existe d'autres risques éventuels, mais ils ne sont pas inclus, parce qu'ils ne sont pas aussi importants ou sont difficiles à chiffrer. Par exemple, les revenus tirés des entreprises publiques, qui s'établissent à plus ou moins 4 % de la totalité des revenus, pourraient être touchés par des changements survenus dans l'environnement particulier de chaque secteur commercial (conjoncture économique, marché, évolution du cadre politique et de réglementation, etc.). De même, les perspectives quant aux paiements de transfert du gouvernement du Canada sont assujetties à de futures négociations et lois.

Éléments clés	Hypothèses 2008-2009	Sensibilités 2008-2009
<b>Total des revenus</b>		
– PIB réel	Croissance de 1,1 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 730 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
– Déflateur du PIB	Croissance de 1,7 % en 2008	
– Taux d'intérêt au Canada	Taux des bons du Trésor de 3 mois fixé à 3,3 % en 2008	Une augmentation de un point de pourcentage des taux d'intérêt fait diminuer les revenus de 75 à 365 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
– PIB réel aux États-Unis	Croissance de 1,7 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel des États-Unis modifie les revenus de 220 à 510 millions de dollars.
– Taux de change du dollar canadien	100,0 cents américains en 2008	Une augmentation de un cent du taux de change du dollar canadien fait diminuer les revenus de 15 à 110 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
<b>Total des revenus fiscaux</b>		
– Assiette de revenus <sup>1</sup>	Croissance de 3,4 % en 2008-2009	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 505 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
– PIB nominal	Croissance de 2,8 % en 2008	
<b>Revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers</b>		
– Assiette de revenus	Croissance de 5,1 % en 2008-2009	
<b>Principales hypothèses économiques</b>		
– Traitements et salaires	Croissance de 3,4 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 310 millions de dollars.
– Emplois	Croissance de 1,0 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du revenu des entreprises non constituées en personne morale modifie les revenus de 36 millions de dollars.
– Revenu des entreprises non constituées en personne morale	Croissance de 3,0 % en 2008	
<b>Principales hypothèses en matière de revenus</b>		
– Revenus nets – gains en capital	Diminution de 0,6 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des gains en capital nets modifie les revenus de 13 millions de dollars.
– Déductions au titre des REER	Croissance de 5,2 % en 2008	Une augmentation de un point de pourcentage du taux de croissance des déductions au titre des REER fait diminuer les revenus de 16 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
– Cotisations pour l'année d'imposition 2007 <sup>2</sup>	22,6 milliards de dollars	Une variation de un point de pourcentage des cotisations fiscales des particuliers en 2007 modifie les revenus de 226 millions de dollars <sup>3</sup> .
– Cotisations pour l'année d'imposition 2006 et les années antérieures <sup>2</sup>	1,1 milliard de dollars	Une variation de un point de pourcentage des cotisations fiscales des particuliers en 2006 et au cours des années antérieures modifie les revenus de 11 millions de dollars <sup>3</sup> .

## Certains risques et sensibilités – Économie et revenus

Éléments clés	Hypothèses 2008-2009	Sensibilités 2008-2009
<b>Revenus tirés de la taxe de vente au détail</b>		
– Assiette de revenus	Croissance de 2,1 % en 2008-2009	
Comprend :		
– Dépenses des ménages imposables	Croissance de 1,7 % en 2008-2009	
– Autres dépenses imposables	Croissance de 2,6 % en 2008-2009	
<b>Principales hypothèses économiques</b>		
– Ventes au détail	Croissance de 3,4 % en 2008	
– Dépenses de consommation nominales	Croissance de 3,5 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de consommation nominales modifie les revenus de 125 millions de dollars.
<b>Revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés</b>		
– Assiette de revenus	Croissance de 3,0 % en 2008-2009	
– Bénéfices des sociétés	Croissance de 4,0 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des bénéfices des sociétés avant impôt modifie les revenus de 70 millions de dollars.
– Remboursements au titre des cotisations fiscales de 2007-2008 <sup>+</sup>	1,7 milliard de dollars exigibles en 2008-2009	Une augmentation de un point de pourcentage des remboursements de 2007-2008 fait diminuer les revenus de 17 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai <sup>3</sup> .
– Paiements d'impôt au moment de la production de la déclaration de 2007-2008 <sup>+</sup>	1,1 milliard de dollars à recevoir en 2008-2009	Une variation de un point de pourcentage des paiements d'impôt au moment de la production de la déclaration en 2007-2008 modifie les revenus de 11 millions de dollars <sup>3</sup> .
– Paiements des cotisations d'impôt de 2007-2008 <sup>+</sup>	1,1 milliard de dollars à recevoir en 2007-2008 et en 2008-2009	Une variation de un point de pourcentage des paiements des cotisations d'impôt en 2007-2008 modifie les revenus de 11 millions de dollars <sup>3</sup> .
<b>Revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs</b>		
– Assiette de revenu	Croissance de 3,2 % en 2007-2008	
– Traitements et salaires	Croissance de 3,4 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 42 millions de dollars.
<b>Revenus tirés de la Contribution-santé de l'Ontario</b>		
– Assiette de revenu	Croissance de 4,1 % en 2008-2009	
– Revenu des particuliers	Croissance de 3,1 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du revenu des particuliers modifie les revenus de 26 millions de dollars.
– Cotisations pour l'année d'imposition 2007	2,5 milliards de dollars	Une variation de un point de pourcentage des cotisations au titre de la Contribution-santé de l'Ontario de 2007 modifie les revenus de 25 millions de dollars.

## Certains risques et sensibilités – Économie et revenus

Éléments clés	Hypothèses 2008-2009	Sensibilités 2008-2009
<b>Revenus tirés de la taxe sur l'essence</b>		
– Assiette de revenu	Croissance de 1,0 % en 2008-2009	
– Prix de l'essence à la pompe	101,4 cents le litre en 2008	Une augmentation de un cent le litre du prix de l'essence à la pompe fait diminuer les revenus de 5 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
<b>Revenus tirés de la taxe sur les carburants</b>		
– Assiette de revenu	Croissance de 2,0 % en 2008-2009	
– PIB réel	Croissance de 1,1 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 7 millions de dollars.
<b>Revenus tirés des droits de cession immobilière</b>		
– Assiette de revenu	Diminution de 0,7 % en 2008-2009	
– Reventes de logements	Diminution de 3,0 % en 2008	Une variation de un point de pourcentage du nombre de logements revendus et du prix de revente modifie les revenus de 18 millions de dollars.
– Prix de revente	Croissance de 4,0 % en 2008	
<b>Transfert canadien en matière de santé</b>		
– Pourcentage de la population de l'Ontario	Croissance de 38,8 % en 2007-2008	Une variation de un dixième de point de pourcentage de la population modifie les revenus de 34 millions de dollars.
– Part de l'assiette de l'IRP fédéral de base de l'Ontario	42,1 % en 2007-2008	Une augmentation de un dixième de point de pourcentage de l'assiette de l'impôt fédéral de base sur le revenu des particuliers de l'Ontario fait diminuer les revenus de 9 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
<b>Transfert canadien en matière de services sociaux</b>		
– Pourcentage de la population de l'Ontario	38,8 % en 2007-2008	Une variation de un dixième de point de pourcentage de la population modifie les revenus de 11 millions de dollars.

<sup>1</sup> L'assiette de revenus est constituée des revenus, à l'exception de l'incidence des mesures, des rajustements pour les variations avec les estimations antérieures des Comptes publics et d'autres facteurs ponctuels.

<sup>2</sup> Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) de l'Ontario de 2007 sont estimatifs, car l'Agence du revenu du Canada doit toujours évaluer les déclarations de revenus de 2007. Certains montants fiscaux de 2006 et d'années précédentes doivent toujours être évalués en 2008, et les perspectives de revenus comprennent des estimations de ces montants.

<sup>3</sup> Un changement dans les cotisations aux fins de l'IRP de 2007 ou d'années antérieures ou dans les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés de 2007-2008 aura un effet sur les revenus de 2008-2009 en raison d'un changement à l'assiette de revenu à laquelle est appliquée la croissance pour cette année-là.

<sup>4</sup> Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés pour 2007-2008 sont toujours incertains, car une forte proportion des sociétés ont jusqu'au 30 juin 2008 pour produire leur déclaration de revenus de 2007 et une grande partie des activités en découlant (paiements sur production, remboursements, sommes versées au titre des contributions) auront lieu après le dépôt du présent budget.

## SECTION E PERSPECTIVES DE CHARGES À MOYEN TERME

On prévoit que les perspectives de charges totales de la province passeront de 96,2 milliards de dollars en 2008-2009 à 102,6 milliards de dollars en 2010-2011. Cette augmentation de 6,4 milliards de dollars tient compte des initiatives et des investissements annoncés dans le présent budget en matière de santé, d'éducation, d'éducation postsecondaire et de formation, de services sociaux, d'infrastructure et d'environnement.

Un élément essentiel de la politique axée sur la prudence et la discipline adoptée à l'égard du plan financier à moyen terme du gouvernement consiste à faire en sorte que la croissance annuelle moyenne des charges reste inférieure à celle des revenus. On prévoit que la croissance annuelle moyenne des charges sera de 3,3 % à moyen terme, alors que le total des revenus augmentera de 6,9 milliards de dollars – passant de 96,9 milliards de dollars en 2008-2009 à 103,8 milliards de dollars en 2010-2011 – soit une croissance annuelle moyenne plus élevée atteignant 3,5 %.

Le total des charges de programmes, qui comprend les charges d'immobilisations et les charges de fonctionnement, passera de 87,3 milliards de dollars en 2008-2009 à 93,4 milliards de dollars en 2010-2011. Cette augmentation comprend les investissements faits aux termes du plan économique continu en cinq points que présente le gouvernement dans le présent budget.

Est inclus dans les perspectives de charges totales l'intérêt sur la dette provinciale, qui devrait augmenter à moyen terme, pour passer de 8,9 milliards de dollars en 2008-2009 à 9,1 milliards de dollars en 2010-2011, principalement en raison d'emprunts supplémentaires pour financer des investissements dans des immobilisations.

### Détails des perspectives de charges

---

- Les dépenses totales dans le secteur de la **santé**, y compris les charges nettes des hôpitaux, passeront de 40,4 milliards de dollars en 2008-2009 à 44,7 milliards de dollars en 2010-2011. Cette augmentation de 4,2 milliards de dollars découle d'une croissance annuelle moyenne de 5,1 % à moyen terme.
- Les dépenses totales dans le secteur de l'**éducation**, y compris les charges nettes des conseils scolaires de la province, augmenteront de 1,0 milliard de dollars, soit 8,4 %, passant de 12,4 milliards de dollars en 2007-2008 à 13,4 milliards de dollars en 2010-2011, en raison principalement de la hausse des subventions provinciales versées aux conseils scolaires afin qu'ils poursuivent leurs efforts pour améliorer les résultats scolaires.
- Les dépenses totales du secteur de l'**éducation postsecondaire et de la formation**, y compris les charges nettes des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de la province, augmenteront de 0,3 milliard de dollars, soit 5,5 %, passant de 5,9 milliards de dollars en 2007-2008, excluant les investissements ponctuels, à 6,2 milliards de dollars en 2008-2009. Les dépenses totales du secteur passeront à 6,5 milliards de dollars d'ici 2010-2011. Cette augmentation est attribuable surtout aux initiatives comprises dans le Plan d'action pour la connexion compétences-emplois.
- Le financement total du secteur des **services à l'enfance et des services sociaux** augmentera annuellement de 0,5 milliard de dollars en 2008-2009, de 0,2 milliard de dollars en 2009-2010, et de 0,1 milliard de dollars en 2010-2011. Ce soutien accru accordé aux familles ontariennes comprend l'octroi graduel prévu de montants supplémentaires aux fins de la Prestation ontarienne pour enfants, l'augmentation du financement destiné aux adultes ayant une déficience intellectuelle et leur famille, et une nouvelle hausse de 2 % des prestations d'aide sociale.

- Les dépenses du secteur de la **justice** augmenteront de 4,7 %, passant de 3,7 milliards de dollars en 2008-2009 à 3,9 milliards de dollars en 2009-2010, et de 3,9 % de plus, pour atteindre 4,0 milliards de dollars en 2010-2011. Ces montants serviront, entre autres, à diverses initiatives dans le secteur de la justice, notamment des améliorations à des palais de justice, à des établissements correctionnels et à la sécurité dans les collectivités.
- Les dépenses au titre des **autres programmes** passeront de 11,9 milliards de dollars en 2008-2009 à 12,8 milliards de dollars en 2010-2011. Cette augmentation de 0,9 milliard de dollars permettra de faire des investissements dans l'infrastructure de la province ainsi que d'accorder un soutien continu et croissant pour favoriser un environnement propice à l'innovation.
- Les charges liées à **l'intérêt sur la dette** augmentent de 0,2 milliard de dollars – passant de 8,9 milliards de dollars en 2008-2009 à 9,1 milliards de dollars en 2010-2011 – en raison d'emprunts additionnels pour financer des investissements dans des immobilisations.

## Risques pour les perspectives de charges

---

Il existe un certain nombre de risques liés aux revenus et aux charges pouvant avoir une incidence sur la capacité de la province d'atteindre ses objectifs financiers à moyen terme. Les programmes et services axés sur la demande découlant de l'évolution des perspectives économiques ou des taux d'utilisation ou d'inscription constituent les principaux inducteurs de coûts qui influent sur les perspectives de charges de la province. Ces pressions sont manifestes dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux, lesquels représentent plus des deux tiers des charges totales de la province, et reposent sur des hypothèses relatives à l'utilisation et au nombre d'inscriptions et de cas prévus. Par exemple, une augmentation de 1 % du nombre de bénéficiaires du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées coûterait 46 millions de dollars de plus à la province chaque année. Il est donc important que le gouvernement continue d'investir de façon ciblée et disciplinée dans les principaux domaines prioritaires, tout en gérant les dépenses de la province de façon prudente et méthodique. Le gouvernement intègre à son plan financier un élément de prudence, sous forme de fonds de prévoyance et d'une réserve, afin de se prémunir contre ces risques.

Le tableau qui suit résume les risques et sensibilités clés que pourraient entraîner des changements imprévus touchant la conjoncture économique et la demande liée aux programmes. Un changement dans ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les charges totales, ce qui aurait pour effet de modifier les prévisions financières globales. Il faut noter que ces risques et sensibilités ne sont que des indications et qu'ils peuvent varier selon la nature et la composition des risques possibles.

**Certains risques et sensibilités liés aux charges**
**Tableau 16**

<b>Programme/Secteur</b>	<b>Hypothèse 2008-2009</b>	<b>Sensibilité 2008-2009</b>
Services de santé	Croissance annuelle de 6,2 %.	Variation de 1 % des charges du secteur de la santé : 404 millions de dollars.
Charges nettes des hôpitaux	Croissance annuelle de 6,1 %.	Variation de 1 % des charges nettes des hôpitaux : 184 millions de dollars.
Programmes de médicaments	Croissance annuelle de l'utilisation de 6,9 %.	Variation de 1 % dans l'utilisation de tous les programmes de médicaments : 44 millions de dollars (personnes âgées et bénéficiaires de l'aide sociale).
Foyers de soins de longue durée	75 866 lits de soins de longue durée financés. Le coût moyen de fonctionnement provincial d'un lit dans un foyer de soins de longue durée est de 40 800 \$ par année.	Variation de 1 % du nombre de lits : environ 29 millions de dollars.
Soins à domicile	Plus de 17 millions d'heures de service d'aides familiales et de soutien; 10 millions de visites par du personnel infirmier et des professionnels de la santé.	Variation de 1 % des heures de service d'aides familiales et de soutien : 5 millions de dollars. Variation de 1 % des visites par du personnel infirmier et des professionnels : 6 millions de dollars.
Étudiants universitaires <sup>1</sup>	325 075 étudiants à temps plein des premier, deuxième et troisième cycles.	Variation de 1 % de l'effectif : charges nettes de 25 millions de dollars.
Ontario au travail	Moyenne annuelle de 192 000 cas.	Variation de 1 % du nombre de cas : 16 millions de dollars.
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	Moyenne annuelle de 244 000 cas.	Variation de 1 % du nombre de cas : 30 millions de dollars.
Étudiants de niveau collégial	155 000 étudiants à plein temps.	Variation de 1 % de l'effectif : 13 millions de dollars.
Intérêt sur la dette	Coût moyen d'emprunt prévu en 2008-2009 : environ 4,8 %.	Incidence en 2008-2009 d'une variation prévue de 100 points de base des taux d'emprunt : environ 290 millions de dollars.
Système correctionnel	3,0 millions de jours-détenus adultes par année. Coût moyen de 160 \$ par jour par détenu.	Variation de 1 % des jours-détenus : 5 millions de dollars.

<sup>1</sup> Chiffres de 2007-2008.

Les coûts de rémunération et les règlements salariaux constituent aussi d'importants inducteurs de coûts et pourraient avoir une incidence considérable tant sur les finances des partenaires du secteur parapublic que sur celles de la province.

Certains coûts de rémunération		Tableau 17
Secteur	Coût de 1 % d'augmentation salariale	Taille du secteur
Paiements versés aux médecins dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario	87 millions de dollars	Près de 23 200 médecins en Ontario, englobant 11 200 médecins de famille et 12 000 spécialistes.
Personnel des écoles élémentaires et secondaires <sup>1</sup>	145 millions de dollars	Plus de 200 000 membres du personnel ETP, y compris le personnel enseignant, administratif, de direction, de soutien et d'entretien.
Personnel des collèges <sup>2</sup>	15 millions de dollars	Environ 37 000 membres du personnel, y compris le corps professoral ainsi que le personnel administratif, de soutien et d'entretien.
Fonctionnaires de l'Ontario <sup>3</sup>	56 millions de dollars	Plus de 66 000 fonctionnaires.

<sup>1</sup> Un pour cent d'augmentation des repères salariaux des Subventions pour les besoins des élèves en fonction de l'année scolaire 2007-2008.

<sup>2</sup> Chiffres de 2006-2007; représentent les coûts totaux de rémunération.

<sup>3</sup> Chiffres de 2006-2007; représentent les coûts totaux de rémunération.

## Passif éventuel

Outre les principaux risques économiques et sensibilités liés à la demande auxquels il est exposé, le plan financier est aussi assujéti à d'autres risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation ou non de ces éventualités échappe au contrôle du gouvernement. Il pourrait donc essayer des pertes à la suite de règlements judiciaires, de manquements dans le cadre de projets et de garanties de prêt ou de financement. Des provisions pour pertes ayant de fortes chances de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées au titre des passifs dans les états financiers de la province. D'importants passifs éventuels sont décrits ci-après.

### Ontario Nuclear Funds Agreement

La province a certaines responsabilités en matière de déclassement des centrales nucléaires et de gestion de leurs déchets de combustion. La province, l'Ontario Power Generation Inc. (OPG), une filiale appartenant entièrement à la province, et certaines filiales de l'OPG sont parties à l'Ontario Nuclear Funds Agreement (ONFA), qui vise à mettre sur pied, à financer et à gérer des fonds distincts de façon à pouvoir assumer les coûts de gestion des déchets de combustion et de déclassement des centrales nucléaires. Aux termes de l'ONFA, la province est tenue d'effectuer des paiements si les coûts estimatifs de gestion des déchets nucléaires dépassent les seuils établis pour un volume donné de combustible épuisé. En outre, la province garantit un rendement de 3,25 % au-dessus de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario pour le fonds de gestion des déchets de combustion des centrales nucléaires. Elle a également procuré une garantie provinciale directe à la Commission canadienne de sûreté nucléaire au nom de l'OPG jusqu'à concurrence de 760 millions de dollars (prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008) en ce qui a trait à la partie des obligations liées au déclassement des centrales et à la gestion des déchets nucléaires qui n'est pas couverte par les fonds distincts.

### Obligations garanties par la province

La province fournit des garanties de prêts au nom de diverses parties. La limite autorisée pour les prêts garantis par la province au 31 mars 2007 était de 2,9 milliards de dollars. Les encours de prêts garantis et les autres éventualités s'élevaient à 2,6 milliards de dollars au 31 mars 2007. Une provision de 416 millions de dollars, fondée sur une estimation de la perte probable découlant de garanties données en vertu des programmes de soutien aux étudiants, a été comptabilisée dans les États financiers consolidés de 2006-2007 de la province.

### **Logement social – Ententes d’assurance-prêts**

La province est tenue d’indemniser et de rembourser la Société canadienne d’hypothèques et de logement pour tous frais nets, y compris tout passif environnemental résultant de défauts de paiement, dans le cadre de tous les projets de logement sans but lucratif faisant partie du portefeuille de la province. Au 31 mars 2007, les prêts hypothécaires en cours étaient de 8,3 milliards de dollars.

### **Créances exigibles de la Couronne**

Les créances exigibles de la Couronne découlent de poursuites judiciaires, en cours ou éventuelles, relatives à des revendications territoriales présentées par des Autochtones, à l’inexécution de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens, ou à des faits semblables. Au 31 mars 2007, il y avait 111 créances exigibles de la Couronne s’élevant à plus de 50 millions de dollars.

### **Société canadienne du sang**

Les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada ont conclu une Entente de soutien à la compagnie d’assurance captive avec la Société canadienne du sang et la Compagnie d’assurance captive de la Société canadienne du sang Limitée, une filiale appartenant entièrement à la Société canadienne du sang établie en vertu des lois de la Colombie-Britannique. Selon cette entente, chaque gouvernement indemnise, au prorata, cette compagnie d’assurance de tout paiement qu’elle est tenue de verser en vertu d’une police d’assurance tous risques liés au sang qu’elle fournit à la Société canadienne du sang. La police a un montant de garantie global de 750 millions de dollars, qui peut couvrir les règlements, les jugements et les coûts de défense. La police est excédentaire et complémentaire à une police d’assurance tous risques de 250 millions de dollars souscrite par la CBS Insurance Company Limited, une filiale de la Société canadienne du sang établie aux Bermudes. Compte tenu de la population actuelle, l’obligation potentielle maximale de l’Ontario en vertu de l’Entente de soutien à la compagnie d’assurance captive se chiffre à environ 376 millions de dollars. À la connaissance du gouvernement de l’Ontario, il n’y a pas d’instance en cours qui pourrait entraîner une demande de règlement à l’égard de la province en vertu de l’Entente de soutien à la compagnie d’assurance captive.

## SECTION F PLAN FINANCIER DE L'ONTARIO

### Perspectives financières à moyen terme

Malgré les importants défis que pose la conjoncture économique mondiale, la province est en voie d'afficher six budgets équilibrés consécutifs de 2005-2006 à 2010-2011. Si cela se réalise, il s'agira du plus grand nombre de budgets équilibrés présentés consécutivement par la province depuis 1908.

Les revenus totaux augmentent de 6,9 milliards de dollars à moyen terme, passant de 96,9 milliards de dollars en 2008-2009 à 103,8 milliards de dollars en 2010-2011, soit une croissance annuelle moyenne de 3,5 %. La hausse des revenus est atténuée par le fait que le rythme de croissance économique devrait être plus lent que ce qui était prévu dans le budget de 2007.

On prévoit que les charges totales à moyen terme passeront de 96,2 milliards de dollars en 2008-2009 à 102,6 milliards de dollars en 2010-2011, ce qui tient compte des investissements pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois prévus dans le plan économique en cinq points du gouvernement. Les perspectives de charges totales incluent aussi l'intérêt sur la dette, qui augmente à moyen terme en raison d'emprunts supplémentaires pour financer des investissements dans les immobilisations de la province.

De plus, le plan financier comporte un élément de prudence sous forme de réserves de 0,8 milliard de dollars en 2008-2009, de 1,0 milliard de dollars en 2009-2010 et de 1,2 milliard de dollars en 2010-2011.

**Plan financier et perspectives à moyen terme** **Tableau 18**  
(En milliards de dollars)

	Chiffres provisoires	Plan 2008-2009	Perspectives	
	2007-2008		2009-2010	2010-2011
<b>Total des revenus</b>	<b>96,6</b>	<b>96,9</b>	<b>100,6</b>	<b>103,8</b>
<b>Charges</b>				
Programmes				
Secteur de la santé	38,1	40,4	42,4	44,7
Secteur de l'éducation <sup>1</sup>	12,4	13,1	13,4	13,4
Secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation	6,6	6,2	6,4	6,5
Secteur des services sociaux et des services à l'enfance	11,3	11,8	12,0	12,1
Secteur de la justice	3,7	3,7	3,9	4,0
Autres programmes	14,9	11,9	12,5	12,8
<b>Total des charges des programmes</b>	<b>87,0</b>	<b>87,3</b>	<b>90,6</b>	<b>93,4</b>
Intérêt sur la dette	9,0	8,9	9,0	9,1
<b>Total des charges</b>	<b>96,0</b>	<b>96,2</b>	<b>99,6</b>	<b>102,6</b>
Réserve	—	0,8	1,0	1,2
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

<sup>1</sup> Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. (La version imprimée du budget indique par erreur « Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ».)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

## Éléments clés du plan financier à moyen terme de l'Ontario

---

La *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* établit un certain nombre de critères auxquels le plan financier de la province doit se conformer. Ces critères sont destinés à assurer un maximum de transparence et de responsabilité dans l'élaboration des plans et des rapports financiers.

Selon cette loi, le gouvernement de l'Ontario est tenu d'élaborer des plans qui prévoient des budgets équilibrés. Pour favoriser la réalisation de six budgets équilibrés consécutifs, le plan financier comprend les éléments clés suivants, selon lesquels le gouvernement doit :

- prendre des décisions méthodiques et réaliser des économies pour s'assurer que le taux annuel moyen de croissance des charges totales soit inférieur au taux annuel moyen de croissance des revenus totaux à moyen terme;
- consolider l'avantage économique de l'Ontario grâce à un plan économique en cinq points prévoyant ce qui suit : investir dans les compétences et le savoir, réduire les frais des entreprises, renforcer un environnement propice à l'innovation, investir dans l'infrastructure, établir des partenariats clés afin de renforcer les industries ontariennes;
- favoriser l'établissement d'un ensemble de mesures financières fédérales-provinciales durables, fondées sur des principes;
- maintenir un rapport dette-PIB prudent;
- maintenir un plan financier responsable et prudent, comprenant notamment un fonds de prévoyance et une réserve annuels.

## Prudence financière

---

En plus de faire montre de prudence et de discipline dans les dépenses pour tenir compte du ralentissement de la croissance économique et d'autres défis posés par la conjoncture économique mondiale, le gouvernement intègre chaque année à son plan financier d'autres éléments de prudence clés afin de protéger ses objectifs financiers généraux et de faire en sorte que les objectifs financiers soient atteints.

En vertu de pratiques financières judicieuses, les perspectives de revenus de la province sont fondées sur des hypothèses économiques prudentes.

Conformément aux exigences de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, le gouvernement incorpore comme élément de prudence dans son plan financier une réserve afin de protéger les perspectives financières contre les variations défavorables des revenus et des charges de la province, y compris celles découlant de changements dans la performance économique de l'Ontario. Le plan financier à moyen terme comprend des réserves de 0,8 milliard de dollars en 2008-2009, de 1,0 milliard de dollars en 2009-2010 et de 1,2 milliard de dollars en 2010-2011. La réserve augmente à moyen terme afin de mieux tenir compte de la nature incertaine des prévisions à moyen terme touchant les revenus et les charges. Le plan financier inclut également des fonds de prévoyance (fonctionnement et immobilisations) totalisant 0,6 milliard de dollars en 2008-2009 pour atténuer les risques liés aux charges qui pourraient autrement avoir une incidence négative sur les résultats.

## Risques et perspectives financières

---

Les perspectives pour chaque exercice sont susceptibles de changer et sont fondées sur un continuum d'information qui commence avec le dépôt du budget et qui se termine avec le dépôt des Comptes publics. Les prévisions financières sont modifiées pendant l'année au fur et à mesure que surgissent de nouveaux renseignements touchant les hypothèses relatives à la conjoncture économique, aux revenus et aux dépenses. Dans ce contexte, il est important de noter que les prévisions présentées dans les mises à jour économiques et financières, y compris dans le présent budget, représentent un moment précis le long de ce continuum et sont basées sur les meilleurs renseignements alors disponibles.

Les prévisions relatives aux revenus reposent, entre autres, sur des hypothèses concernant les déclarations de revenus et sur la croissance escomptée dans certains domaines clés, notamment les traitements et salaires, le revenu disponible et les prix des logements. Les prévisions tiennent compte également des ententes de financement actuellement en vigueur entre les gouvernements fédéral et provincial et des formules de financement en place pour les transferts en matière de santé et de services sociaux. L'estimation des revenus exige aussi des prévisions économiques très détaillées qui comportent des hypothèses relatives aux facteurs suivants : les perspectives économiques des États-Unis, le taux de change du dollar canadien, les prix du pétrole et la croissance de l'économie dans le reste du Canada.

Des écarts par rapport aux estimations des revenus surviennent en raison de l'incertitude qui accompagne nécessairement l'établissement de prévisions et du décalage dans le flux d'information. Le moindre écart dans tout facteur clé qui sous-tend les hypothèses relatives aux revenus pourrait donner lieu à une modification des prévisions des revenus.

Les prévisions relatives aux charges totales sont fondées sur des hypothèses concernant la croissance et les exigences des programmes, ainsi que sur les dépenses supplémentaires prévues dans les secteurs prioritaires. Étant donné que les prévisions des dépenses d'un grand nombre de ministères sont fondées sur des hypothèses concernant le taux d'utilisation, le nombre d'inscriptions ou le nombre de cas relatifs aux programmes et services du gouvernement, un changement dans ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les charges totales, ce qui aurait pour effet de modifier les prévisions financières globales.

Par exemple, un changement de 1 % dans les revenus totaux ou dans les charges totales pour 2010-2011 représente un changement d'environ 1,0 milliard de dollars dans les perspectives financières globales de la province. Bien que ce changement puisse sembler minime par rapport au budget global du gouvernement, il peut entraîner des oscillations considérables dans l'excédent ou le déficit de la province. C'est en raison de ce type d'incertitude que le plan financier comporte des prévisions relatives aux revenus qui sont fondées sur des hypothèses économiques prudentes, des fonds de prévoyance et une réserve. Ces formes de prudence ont pour but de contrebalancer les effets défavorables que pourrait avoir sur le plan financier le moindre écart dans les prévisions des revenus et des charges.

Vu l'interaction et les fluctuations continues des facteurs et hypothèses sur lesquels reposent les prévisions relatives aux revenus et aux charges, il est fort possible que ces dernières soient rajustées en conséquence lors des mises à jour financières et économiques en cours d'exercice. Les mises à jour comme celles fournies dans le présent budget sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles, et assurent la transparence au sujet des changements apportés aux prévisions financières et des renseignements concernant les risques clés et les principales sensibilités qui pourraient modifier le plan financier.

Pour atténuer l'incidence que ces écarts peuvent avoir sur la capacité du gouvernement d'investir dans des secteurs prioritaires clés, la nouvelle *Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario* autorisera le gouvernement à investir tout excédent imprévu en 2007-2008 pour réduire le déficit financier accumulé de la province et aider les municipalités à combler leurs besoins prioritaires en matière d'infrastructure, comme les routes et les ponts, les transports en commun et le logement social.

## **SECTION G** RESPONSABILITÉ, TRANSPARENCE ET GESTION FINANCIÈRE

Le gouvernement est résolu à accroître la responsabilité et la transparence et à améliorer sa gestion financière. Depuis qu'il a pris le pouvoir en 2003, il a apporté un certain nombre d'améliorations importantes à cette fin et il prend d'autres mesures pour mieux rendre compte de la manière dont il dépense l'argent des contribuables, pour communiquer l'information financière de façon plus transparente et pour accroître l'efficacité au sein du gouvernement ainsi que dans les hôpitaux, les écoles et d'autres organismes du secteur parapublic.

### Investissement des excédents imprévus de fin d'exercice

---

Le gouvernement est déterminé à maintenir les normes les plus élevées de transparence financière, à faire en sorte que ses politiques comptables favorisent la prise de décisions judicieuses en matière de politiques publiques et à faciliter la compréhension de ses rapports financiers par le public.

Les excédents de fin d'exercice sont prévus à partir des meilleurs renseignements disponibles au moment de l'élaboration des budgets. Cependant, ces prévisions sont assujetties aux risques liés à l'économie et aux programmes. L'excédent ou le déficit final des Comptes publics dépend des renseignements sur les revenus fiscaux et les charges consolidées qui, dans certains cas, ne sont connus qu'un certain nombre de mois après la fin de l'exercice du gouvernement. Cet intervalle peut donner lieu à des excédents ou à des déficits imprévus. Il s'agit d'un risque auquel font face tous les gouvernements du Canada.

Le gouvernement vient de déposer la *Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario*. Si elle est adoptée, cette loi permettra au gouvernement d'utiliser les excédents de fin d'exercice imprévus pour combler les besoins publics prioritaires, comme ceux liés au déficit en matière d'infrastructure municipale, et de réduire le déficit financier accumulé. Par les années passées, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que d'utiliser tous les excédents imprévus pour réduire le déficit financier accumulé de la province.

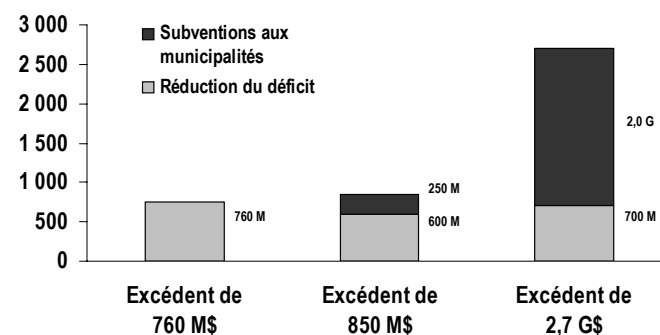
## LOI DE 2008 PERMETTANT D'INVESTIR DANS L'ONTARIO PROPOSÉE

- Le gouvernement a déposé la *Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario* qui permettrait d'utiliser une partie des excédents imprévus de fin d'exercice dans des mesures visant à répondre aux besoins publics dans des secteurs prioritaires comme les déficits en matière d'infrastructure municipale.
- Une fois la loi promulguée, le cas échéant, le gouvernement utiliserait le pouvoir de faire des règlements que lui conférerait la loi proposée pour verser une partie de l'excédent de 2007-2008 aux municipalités de la province, proportionnellement à leur population, pour les aider à combler leurs besoins prioritaires en immobilisations dans des secteurs comme les routes, les ponts, le transport en commun et le logement social.
- Le montant total à verser aux municipalités serait établi selon la formule décrite ci-après. Si l'excédent de la province pour 2007-2008, établi dans les Comptes publics cet été, était :
  - inférieur à 800 millions de dollars** : le montant total serait appliqué à la réduction du déficit financier accumulé de la province. Les municipalités ne recevraient pas de financement supplémentaire;
    - Exemple : si l'excédent était de 760 millions de dollars, il serait alors utilisé en entier pour réduire le déficit financier accumulé de la province.
  - supérieur à 800 millions de dollars mais inférieur à 2,6 milliards de dollars** : 600 millions de dollars seraient appliqués à la réduction du déficit financier accumulé de la province et le solde serait versé aux municipalités;
    - Exemple : si l'excédent était de 850 millions de dollars, 250 millions de dollars seraient alors alloués à des municipalités et 600 millions de dollars seraient utilisés pour réduire le déficit financier accumulé de la province.
  - supérieur à 2,6 milliards de dollars** : 2 milliards de dollars seraient versés aux municipalités et le solde serait appliqué à la réduction du déficit financier accumulé de la province.
    - Exemple : si l'excédent était de 2,7 milliards de dollars, 2 milliards de dollars seraient alors versés aux municipalités et 700 millions de dollars seraient utilisés pour réduire le déficit financier accumulé de la province.
- Pour faire en sorte que les fonds disponibles soient répartis équitablement et de façon transparente à toutes les municipalités, le gouvernement propose d'utiliser une formule de répartition par habitant pour répartir les fonds entre les municipalités à un seul palier et les régions de palier supérieur.
- Dans les secteurs qui comptent deux paliers d'administration municipale, la part par habitant des fonds disponibles pour la région serait d'abord divisée entre la municipalité de palier supérieur et l'ensemble des municipalités de palier inférieur en fonction de la part relative des dépenses en immobilisations que chaque palier a assumée au cours des cinq dernières années. La portion globale des municipalités de palier inférieur serait ensuite répartie entre les municipalités de palier inférieur selon la formule de répartition par habitant.
- Les données sur la population seraient tirées du Recensement de 2006 et les dépenses en immobilisations des municipalités seraient établies en fonction des Rapports d'information financière.

### Exemples d'affectation des excédents<sup>1</sup>

Graphique 10

(En millions de dollars)



<sup>1</sup> Excédent dans les Comptes publics avant la prise en compte de la Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario proposée.

## Accroître la responsabilité en matière de paiements de transfert

---

Chaque année, le gouvernement verse plus de 65 milliards de dollars en paiements de transfert à des particuliers et des organismes de l'Ontario. En août 2007, il a établi une directive sur la responsabilisation en matière de paiements de transfert pour bien s'assurer que ces deniers publics sont dépensés aux fins prévues.

En outre, en raison des préoccupations soulevées par le vérificateur général de l'Ontario, le gouvernement a pris des mesures précises pour accroître la responsabilisation concernant ses transferts de fin d'exercice. Le ministère des Finances a collaboré avec le vérificateur général pour faire en sorte que nombre des dispositions de la nouvelle directive sur la responsabilisation en matière de paiements de transfert puissent s'appliquer également aux paiements de transfert de fin d'exercice sans en compromettre le traitement comptable. Le gouvernement a également renforcé ses processus de diligence requise afin de bien s'assurer aussi que les transferts de fin d'exercice satisfont à ces exigences plus rigoureuses.

## Efficiences et économies dans la fonction publique de l'Ontario

---

Depuis 2004, dans la foulée de son engagement d'accroître l'efficacité et de maximiser les économies, le gouvernement réduit ses coûts, ce qui s'est traduit en 2007 par des économies se chiffrant à plus de 800 millions de dollars par année. Jusqu'à maintenant, les initiatives visant à accroître l'efficacité ont surtout porté sur les économies pouvant être réalisées notamment en rationalisant les achats, en utilisant mieux la technologie et en épongeant les augmentations de coûts grâce à un examen des programmes. Les économies ainsi réalisées ont été réinvesties dans les secteurs prioritaires comme l'éducation et la santé.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a aussi établi un objectif d'économies de fin d'exercice représentant environ 1 % des dépenses totales. Ces économies résultent principalement de l'efficacité des programmes, de retards dans le démarrage des nouveaux programmes et de modifications apportées aux plans de mise en oeuvre. Avec la hausse des dépenses globales, le gouvernement a établi un objectif d'économies annuelles de 1,1 milliard de dollars qui s'appliquera à compter de 2008-2009.

Ensemble, les organismes du secteur parapublic achètent des produits et des services valant plus de 10 milliards de dollars. Étant donné l'ampleur de ce montant, le gouvernement a comme priorité de s'assurer que ces organismes fonctionnent efficacement.

Qu'il s'agisse de fournir des soins aux patients, d'enseigner aux enfants ou de déneiger les routes, les membres du personnel de première ligne du secteur parapublic ont à coeur d'offrir un excellent service. Leur dévouement n'a d'égal que celui de leurs collègues qui leur fournissent un soutien administratif crucial dans des domaines tels que la comptabilité, les ressources humaines et la chaîne d'approvisionnement.

AchatsOntario est un programme novateur dont l'objectif est simple : diminuer le temps et l'argent que le secteur parapublic consacre à l'approvisionnement en biens (plus de 4 milliards de dollars dans le secteur de la santé seulement) et réinvestir les économies ainsi réalisées dans les services de première ligne.

Le programme AchatsOntario a démontré que l'adoption des principales pratiques de la chaîne d'approvisionnement peut améliorer l'efficacité et l'efficacité du secteur parapublic de l'Ontario. Le gouvernement soutient fortement la mise en oeuvre de ces pratiques dans le secteur parapublic afin d'accroître l'efficacité, d'améliorer l'efficacité et de relever les niveaux de services à la clientèle internes.

---

## INITIATIVES PRISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACHATSONTARIO

- **Chaînes d'approvisionnement régionales des hôpitaux**
    - Au total, 75 hôpitaux de la province, représentant 70 % du secteur, ont reçu du financement dans le cadre du programme AchatsOntario pour moderniser et rationaliser leur système de passation de commandes, d'entreposage et de paiement des fournitures. Les hôpitaux qui ont reçu les premiers fonds ont déjà constaté des résultats positifs : baisse des coûts unitaires, baisse des niveaux de stocks et réduction des pénuries de stocks, et diminution du temps passé par le personnel infirmier à chercher des fournitures.
    - Résultats escomptés : une fois les chaînes d'approvisionnement régionales mises en œuvre dans tout le réseau hospitalier, on s'attend à des économies de plus de 50 millions de dollars par année ainsi qu'à des améliorations de la productivité et de la qualité des services internes. Les économies annuelles dépassent déjà 10 millions de dollars et les niveaux de services internes ont été améliorés.
  - **Conseils scolaires, collèges et universités**
    - À l'heure actuelle, les conseils scolaires, les collèges et les universités de l'Ontario ont tendance à acheter leurs propres fournitures et beaucoup utilisent des systèmes manuels inefficaces d'achat (sur papier). Le Marché éducationnel collaboratif de l'Ontario (MECO) a été créé pour faciliter les achats de groupe et instaurer un marché électronique intégré.
    - Résultats escomptés : les professionnels de l'enseignement pourront se concentrer davantage sur l'enseignement, la recherche et les services aux élèves et aux étudiants. Les économies et les gains réalisés en matière de productivité devraient dépasser 250 millions de dollars sur cinq ans, et les économies seront réinvesties dans les fournitures, le matériel et autres fournitures qui répondent aux besoins des élèves et des étudiants.
- 

---

## RÉSULTATS POUR 2007-2008

Plexxus est un organisme de services partagés sans but lucratif que les hôpitaux de la région de Toronto ont mis sur pied pour fusionner et améliorer les services de la chaîne d'approvisionnement. Il génère déjà des économies de 6 millions de dollars par année grâce à la rationalisation et à l'automatisation des processus d'approvisionnement et à une coordination efficace de la sélection des produits.

Vingt-quatre hôpitaux de l'Ontario ont reçu au total 1 million de dollars pour analyser la fixation des prix de milliers d'articles qu'ils achètent collectivement. Le projet est en voie de rapporter des économies annuelles qui représenteront le double de l'investissement ponctuel.

Le Conseil des bibliothèques universitaires de l'Ontario a reçu du financement en 2007-2008 pour scanner 50 000 livres et les rendre accessibles en ligne aux étudiants universitaires. En 12 mois, 100 000 livres avaient été scannés, créant des emplois pour les étudiants et fournissant un accès aux documents, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour les étudiants de partout en Ontario.

---

AchatsOntario, un programme relativement modeste, a été établi pour faciliter et accélérer l'adoption dans le secteur parapublic des principales pratiques de la chaîne d'approvisionnement. Dès le début de 2008, l'intérêt des institutions du secteur parapublic à l'égard du financement supplémentaire pour des projets administratifs à forte incidence dépassait déjà les fonds disponibles, ce qui témoigne de la volonté des institutions du secteur parapublic d'apporter des changements et d'améliorer les services. Compte tenu des résultats obtenus jusqu'à maintenant, le gouvernement a l'intention de renouveler et d'élargir le mandat du programme AchatsOntario et prévoit investir 15 millions de dollars de plus pour trouver d'autres économies grâce à la chaîne d'approvisionnement dans le secteur parapublic. En outre, le gouvernement proposera des mesures législatives pour soutenir le renouvellement et l'expansion du programme AchatsOntario.

Le gouvernement envisage également de déposer des dispositions législatives exigeant des organismes du secteur parapublic qu'ils rendent compte des progrès qu'ils ont faits en vue de la mise en oeuvre des principales pratiques de la chaîne d'approvisionnement, en commençant par les fournisseurs de services de santé.

## Améliorer la transparence dans la présentation de l'information financière

---

### **Rapport préélectoral 2007**

En avril 2007, le gouvernement a publié son premier rapport préélectoral sur les finances de l'Ontario. Conçu pour informer les Ontariennes et Ontariens ainsi que les partis politiques sur les perspectives financières de la province avant les élections générales provinciales, ce rapport était le premier du genre au Canada et parmi les premiers dans le monde.

---

« Nous avons constaté que le rapport préélectoral du gouvernement était un document informatif qui fournissait des renseignements détaillés sur la situation financière prévue de l'Ontario au cours des trois prochains exercices (2007-2008 à 2009-2010). »

Jim McCarter, vérificateur général de l'Ontario  
*Rapport annuel de 2007*, Bureau du vérificateur général de l'Ontario.

---

### **Consolidation des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges**

Le gouvernement verse plus de 30 milliards de dollars par année aux hôpitaux, aux conseils scolaires et aux collèges partout en Ontario. Conformément aux normes comptables du secteur public, le gouvernement a commencé à inclure les résultats financiers de ces organismes dans ceux de la province, au moyen de la consolidation sur une seule ligne, dans son budget de 2006 et dans les états financiers annuels de 2005-2006. Il a également commencé à donner des renseignements financiers supplémentaires dans ses états financiers annuels concernant les revenus, les charges, les actifs et les passifs de chacune de ces grandes composantes du secteur public.

Le gouvernement croit que la présentation des états financiers au moyen de la consolidation sur une seule ligne permet de mieux rendre compte de la gestion des deniers publics par ces entités et de communiquer les résultats financiers de manière plus transparente et plus facile à comprendre. En outre, elle respecte l'obligation des conseils scolaires et des conseils d'administration des hôpitaux et des collèges de rendre compte de la gestion du rendement de leurs organismes aux collectivités qu'ils servent dans toute la province.

Le gouvernement de l'Ontario a exprimé ce point de vue au Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et lui a demandé de revoir sa position voulant que tous les gouvernements provinciaux du Canada fusionnent les résultats financiers de ces entités du secteur parapublic avec ceux des ministères et des organismes gouvernementaux par intégration proportionnelle dans leurs états financiers. Pour le gouvernement, cette façon de procéder atténuerait la transparence de l'information financière de la province et irait à l'encontre des structures de comptabilité publique établies en Ontario. En novembre 2007, le CCSP a réitéré sa position voulant que les gouvernements au Canada commencent à présenter leur information financière par intégration proportionnelle pour les exercices débutant le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Le gouvernement de l'Ontario continue de soutenir que les résultats financiers des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges devraient être présentés au moyen de la consolidation sur une seule ligne dans ses états financiers. La présentation sur une seule ligne des charges nettes des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges est conforme à l'engagement du gouvernement en matière de responsabilité et de transparence de l'information financière. Le gouvernement consultera d'autres intervenants touchés par la décision du CCSP.

### **Groupe de travail mixte du CCSP**

À leur réunion de juin 2007, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux des Finances ont demandé qu'un groupe de sous-ministres rencontre des membres du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour discuter de l'importance des normes comptables du gouvernement et de leur incidence sur la transparence financière, la comptabilité publique et la prise de décisions judicieuses en matière de politiques gouvernementales. À la suite de ces discussions, un groupe de travail mixte de sous-ministres et de membres du CCSP a été mis sur pied pour examiner les normes comptables du gouvernement dans un certain nombre de secteurs naissants. On espère que ce dialogue permettra de mieux comprendre les normes comptables du secteur public et de mieux les aligner sur les objectifs des gouvernements au Canada en matière de transparence financière et de responsabilité publique.

### **Investissements dans les immobilisations corporelles**

À la suite des modifications apportées aux normes du CCSP, le gouvernement a commencé à comptabiliser ses investissements dans les terrains, les immeubles et l'infrastructure des transports au titre des immobilisations corporelles en 2003. Avec l'adoption de ce traitement comptable, les investissements dans les actifs amortissables, dont les immeubles, les routes et les ponts, sont amortis dans les charges pendant leur durée de vie utile au lieu d'être passés en charges dans les années où les actifs sont achetés ou construits. À compter de l'exercice 2009-2010, cette politique s'appliquera aux améliorations locatives, aux actifs acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition et à d'autres immobilisations corporelles appartenant à la province comme des véhicules, des aéronefs, l'infrastructure de la technologie de l'information, les systèmes informatiques, etc. Avec l'application de cette politique à ces catégories d'immobilisations, l'Ontario comptabilisera ses immobilisations corporelles d'une manière comparable à celle du gouvernement fédéral et d'autres provinces.

## ***Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières***

Dans la foulée de son engagement d'accroître la responsabilité et la transparence et d'améliorer la présentation de l'information financière, le gouvernement promulguait en décembre 2004 la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*.

Le gouvernement propose d'autres mesures législatives et des modifications à celles qui existent pour accroître la responsabilité et la transparence et améliorer la gestion financière. Il propose également des dispositions législatives autorisant la dépense de crédits temporaires et visant à clarifier sur quelles bases déterminer si un passif a été engagé et le pouvoir décisionnel du Conseil du Trésor en ce qui concerne les paiements qui se situent dans les limites d'un crédit.

Compte tenu du fait que les élections se tiennent maintenant à date fixe et que des modifications ont été apportées aux normes comptables du secteur public depuis le dépôt de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, le gouvernement passera également la Loi en revue en fonction de l'expérience vécue jusqu'à maintenant et des nouvelles réalités externes pour déterminer s'il y a lieu de proposer des modifications.

## SECTION H DÉTAILS DES FINANCES DE L'ONTARIO

Les pages suivantes renferment des renseignements sur les finances de la province, qui incluent des données historiques, des indicateurs financiers clés et des détails sur le plan et les perspectives à moyen terme de l'Ontario.

Plan financier et perspectives à moyen terme (En milliards de dollars)		Tableau 19		
	Chiffres provisaires	Plan 2008-2009	Perspectives	
	2007-2008		2009-2010	2010-2011
<b>Revenus</b>	<b>96,6</b>	<b>96,9</b>	<b>100,6</b>	<b>103,8</b>
<b>Charges</b>				
Programmes	87,0	87,3	90,6	93,4
Intérêt sur la dette <sup>1</sup>	9,0	8,9	9,0	9,1
<b>Total des charges</b>	<b>96,0</b>	<b>96,2</b>	<b>99,6</b>	<b>102,6</b>
Réserve	–	0,8	1,0	1,2
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Investissement dans les immobilisations corporelles	3,6	4,9	6,0	7,1
Dette nette <sup>2</sup>	142,8	146,2	150,6	156,1
Déficit accumulé <sup>2</sup>	106,2	106,2	106,2	106,2

<sup>1</sup> Les frais d'intérêt sur la dette augmentent de 0,2 milliard de 2008-2009 à 2010-2011 en raison d'emprunts supplémentaires pour financer des investissements dans les immobilisations.

<sup>2</sup> La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles ainsi que de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. Le déficit accumulé représente la différence entre, d'une part, les passifs et, d'autre part, la totalité des actifs, lesquels comprennent les immobilisations corporelles ainsi que les actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges.

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Perspectives financières pour 2008-2009 (En millions de dollars)		Tableau 20		
	Chiffres provisoires	Plan 2008-2009	Variation	
	2007-2008		En millions de dollars	Pourcentage
<b>Revenus</b>	<b>96 563</b>	<b>96 920</b>	<b>357</b>	<b>0,4</b>
<b>Charges</b>				
Programmes	86 997	87 279	282	0,3
Intérêt sur la dette	8 966	8 891	(75)	(0,8)
<b>Total des charges</b>	<b>95 963</b>	<b>96 170</b>	<b>207</b>	<b>0,2</b>
Réserve	–	750	750	–
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>600</b>	<b>0</b>	<b>(600)</b>	<b>–</b>
Investissement dans les immobilisations	3 603	4 935	1 332	37,0
Dette nette <sup>1</sup>	142 839	146 232	3 393	2,4
Déficit accumulé <sup>1</sup>	106 176	106 176	–	–

<sup>1</sup> La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles et de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. Le déficit accumulé représente la différence entre, d'une part, les passifs et, d'autre part, la totalité des actifs, lesquels comprennent les immobilisations corporelles ainsi que les actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges.

**Revenus**  
(En millions de dollars)

**Tableau 21**

	2004-2005	2005-2006	Chiffres réels 2006-2007	Chiffres provisoires 2007-2008	Plan 2008-2009
<b>Revenus fiscaux</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	19 320	21 041	23 655	24 666	25 171
Taxe de vente au détail	14 855	15 554	16 228	16 880	17 206
Impôt sur les sociétés	9 883	9 984	10 845	12 746	12 339
Impôt-santé des employeurs	3 886	4 197	4 371	4 672	4 821
Contribution-santé de l'Ontario	1 737	2 350	2 589	2 708	2 809
Taxe sur l'essence	2 277	2 281	2 310	2 357	2 380
Droits de cession immobilière	1 043	1 159	1 197	1 422	1 343
Taxe sur le tabac	1 453	1 379	1 236	1 121	1 092
Taxe sur les carburants	727	729	723	726	742
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	511	951	757	558	600
Autres – Revenus fiscaux	283	292	399	466	472
	<b>55 975</b>	<b>59 917</b>	<b>64 310</b>	<b>68 322</b>	<b>68 975</b>
<b>Gouvernement du Canada</b>					
Transfert canadien en matière de santé (TCS)	5 640	7 148	7 702	8 445	8 826
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS)	2 912	3 324	3 478	3 872	4 089
Suppléments au titre du TCSPS	775	584	–	–	–
Logement social	522	520	532	517	514
Fonds pour la réduction des temps d'attente	242	243	467	468	235
Programmes d'infrastructure	209	285	191	219	234
Fonds pour les appareils médicaux	387	194	–	–	–
Autres – Gouvernement du Canada	1 195	953	1 666	3 343	2 559
	<b>11 882</b>	<b>13 251</b>	<b>14 036</b>	<b>16 864</b>	<b>16 457</b>
<b>Revenus d'investissement dans les entreprises publiques</b>					
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	1 992	2 027	1 945	1 805	1 772
Régie des alcools de l'Ontario	1 147	1 197	1 307	1 366	1 420
Ontario Power Generation Inc. et Hydro One Inc.	444	1 107	947	930	930
Autres – Entreprises publiques	(5)	(23)	(3)	2	–
	<b>3 578</b>	<b>4 308</b>	<b>4 196</b>	<b>4 103</b>	<b>4 122</b>
<b>Autres revenus non fiscaux</b>					
Remboursements	1 241	1 295	1 415	1 524	1 412
Droits – Permis de conduire et immatriculation des véhicules	976	763	970	1 027	1 044
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	997	1 021	991	995	1 004
Ventes d'électricité	610	779	863	831	856
Ventes et locations	352	465	1 108	523	701
Autres droits et redevances	506	550	624	624	615
Revenus tirés des permis d'alcool	489	516	467	454	454
Réduction nette du passif lié aux conventions d'achat d'électricité	236	396	412	398	373
Redevances	278	191	215	211	242
Autres – Revenus non fiscaux	721	773	790	687	665
	<b>6 406</b>	<b>6 749</b>	<b>7 855</b>	<b>7 274</b>	<b>7 366</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>77 841</b>	<b>84 225</b>	<b>90 397</b>	<b>96 563</b>	<b>96 920</b>

**Total des charges**  
(En millions de dollars)

Tableau 22

Charges des ministères	Chiffres réels			Chiffres provisoires	
	2004-2005	2005-2006 <sup>1</sup>	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Affaires autochtones <sup>2</sup>	21	50	25	34,7	55,6
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales <sup>2</sup>	795	861	796	869,4	945,6
Procureur général <sup>3</sup>	1 195	1 277	1 338	1 686,8	1 592,4
Commission de régie interne	145	150	163	244,9	173,9
Services à l'enfance et à la jeunesse	2 793	3 271	3 264	3 703,3	4 074,3
Affaires civiques et Immigration <sup>3</sup>	62	89	112	91,3	88,6
Services sociaux et communautaires	6 360	6 717	7 181	7 617,8	7 727,2
Sécurité communautaire et Services correctionnels	1 732	1 749	1 876	2 004,7	2 110,4
Culture <sup>2</sup>	346	478	414	348,2	379,8
Développement économique et Commerce <sup>2</sup>	66	176	199	340,4	445,3
Éducation <sup>2</sup>	365	440	423	462,9	472,5
Charges nettes des conseils scolaires	10 274	10 886	11 290	11 921,5	12 669,7
Énergie	194	207	229	301,5	304,4
Environnement	305	274	314	349,3	398,0
Bureaux du corps exécutif <sup>4</sup>	34	31	37	36,5	35,2
Finances <sup>2</sup>	538	582	568	465,7	559,1
Office des affaires francophones	3	4	4	5,0	5,2
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs <sup>2</sup>	1 075	740	971	958,4	1 102,0
Santé et Soins de longue durée	17 521	17 808	19 130	20 353,1	21 621,9
Charges nettes des hôpitaux	13 877	14 816	16 145	17 382,7	18 436,3
Promotion de la santé	236	290	391	367,3	389,7
Travail	129	141	146	159,8	170,2
Affaires municipales et Logement <sup>2</sup>	770	926	843	747,1	795,9
Richesses naturelles <sup>3</sup>	557	626	731	803,3	780,5
Développement du Nord et Mines	320	337	318	343,6	357,5
Renouvellement de l'infrastructure publique <sup>2, 5</sup>	41	107	286	169,3	(33,0)
Recherche et Innovation <sup>2</sup>	236	332	316	309,5	382,8
Revenus	523	442	563	577,5	610,6
Petites entreprises et Entrepreneuriat <sup>3</sup>	20	26	25	31,7	27,8
Tourisme <sup>3</sup>	167	210	204	242,5	176,1
Formation, Collèges et Universités <sup>2</sup>	3 297	3 509	4 115	4 406,2	4 825,8
Charges nettes des collèges <sup>6</sup>	1 289	1 185	1 273	1 508,7	1 414,5
Transports <sup>2, 7</sup>	1 744	2 116	2 660	1 883,1	1 961,7
Intérêt sur la dette	9 368	9 019	8 831	8 966,0	8 891,0
Autres charges <sup>2</sup>	2 998	4 055	2 947	6 269,3	3 321,3
Économies de fin d'exercice	—	—	—	—	(1 100,0)
<b>Total des charges</b>	<b>79 396</b>	<b>83 927</b>	<b>88 128</b>	<b>95 963,2</b>	<b>96 169,7</b>

<sup>1</sup> Depuis 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges au moyen de la consolidation « sur une seule ligne ». Les chiffres des exercices antérieurs à 2005-2006 tiennent compte des subventions accordées à ces organismes à des fins de comparaison.

<sup>2</sup> Le détail des autres charges des ministères se trouvent dans le tableau 23, Autres charges.

<sup>3</sup> La baisse entre les chiffres de 2007-2008 et ceux de 2008-2009 est attribuable à des initiatives ponctuelles réalisées en 2007-2008.

<sup>4</sup> Inclut le Bureau du Conseil des ministres, le Cabinet du Premier ministre et le Bureau du Lieutenant-gouverneur.

<sup>5</sup> Les charges négatives découlent des redressements de consolidation visant à éviter la comptabilisation en double de la facturation interne présentée aux ministères par la Société immobilière de l'Ontario. La baisse de 202 millions de dollars par rapport aux 169 millions de dollars en 2007-2008, donnant un résultat de (33 millions de dollars) dans le plan de 2008-2009, est attribuable aux effets de la consolidation de (227 millions de dollars) par la Société. La consolidation est négative pour compenser l'effet de la croissance des biens d'immobilisations amortis sur une longue période au lieu d'être comptabilisés au cours de l'exercice.

<sup>6</sup> Les charges nettes des collèges pour 2008-2009 devraient être de 94 millions de dollars inférieures à celles de 2007-2008 en raison surtout d'investissements ponctuels faits en 2007-2008 dans les installations et le renouvellement des campus.

<sup>7</sup> La baisse entre les chiffres réels de 2006-2007 et les chiffres provisoires de 2007-2008 est attribuable aux initiatives ponctuelles de transports en commun réalisées en 2006-2007.

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**Autres charges**  
(En millions de dollars)

**Tableau 23**

Charges des ministères	Chiffres réels			Chiffres provisoires	
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Plan 2008-2009
Affaires autochtones					
Charge ponctuelle pour l'Entente de partage des recettes de jeux avec les Premières nations	—	—	—	201,0	—
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales					
Aide ponctuelle extraordinaire	458	125	259	283,7	—
Aide provisoire	143	157	19	77,3	166,5
Culture					
Investissements ponctuels	—	—	—	57,2	—
Développement économique et Commerce					
Investissements ponctuels	—	—	—	116,8	—
Éducation					
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario <sup>1</sup>	240	295	345	342,0	54,0
Finances					
Financement ponctuel de transition du Fonds de réinvestissement communautaire	233	—	—	—	—
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario <sup>2</sup>	626	714	758	916,7	934,8
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	—	—	—	50,0	420,0
Achats d'électricité	840	803	863	831,0	856,0
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs					
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	458	729	557	522,0	715,0
Affaires municipales et Logement					
Investissement ponctuel dans le parc immobilier social municipal	—	—	—	100,0	—
Renouvellement de l'infrastructure publique					
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	—	—	—	—	175,0
Investissements ponctuels dans l'infrastructure municipale	—	—	140	450,0	—
Recherche et Innovation					
Investissements ponctuels	—	—	—	86,5	—
Formation, Collèges et Universités					
Investissements ponctuels	—	—	—	698,8	—
Transports					
Investissements ponctuels dans les transports en commun et l'infrastructure	—	1 232	6	1 536,4	—
<b>Total des autres charges</b>	<b>2 998</b>	<b>4 055</b>	<b>2 947</b>	<b>6 269,3</b>	<b>3 321,3</b>

<sup>1</sup> Les chiffres tiennent compte des recommandations du CCSP concernant la passation en charges des cotisations aux régimes de retraite. Les cotisations de contrepartie de l'Ontario au Régime sont passées de 708 millions de dollars en 2004-2005 à 808 millions de dollars en 2007-2008 et à 1 061 millions de dollars en 2008-2009.

<sup>2</sup> Les chiffres de 2004-2005 incluent les transferts aux termes du Fonds de réinvestissement communautaire.

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Dépenses liées à l'infrastructure 2008-2009  
(En millions de dollars)

Tableau 24

Secteur	Dépenses totales liées à l'infrastructure Chiffres provisoires 2007-2008	Plan 2008-2009		
		Investissement dans les immobilisations	Transferts et autres dépenses liés à l'infrastructure <sup>1</sup>	Dépenses totales liées à l'infrastructure
Transports				
Transports en commun	1 925,3	901,0	349,9	1 250,9
Construction de routes	1 345,7	1 484,3	–	1 484,3
Autres – Transports <sup>2</sup>	832,8	520,5	70,7	591,3
Santé				
Hôpitaux	674,1	1 045,7	2,5	1 048,2
Autres – Santé	241,8	60,8	187,4	248,1
Éducation				
Conseils scolaires	1 000,4	–	1 018,6	1 018,6
Collèges	181,3	202,0	–	202,0
Universités	677,0	–	54,8	54,8
Eau/Environnement	259,5	16,3	286,9	303,2
Infrastructure municipale et locale <sup>3</sup>	816,8	33,1	273,1	306,2
Justice	215,5	426,2	49,7	475,9
Autres	700,8	244,9	295,9	540,8
<b>Total<sup>4</sup></b>	<b>8 871,1</b>	<b>4 934,7</b>	<b>2 589,5</b>	<b>7 524,2</b>

<sup>1</sup> Consistent principalement en transferts pour immobilisations aux municipalités et aux universités, en dépenses pour le service de la dette liée aux immobilisations des écoles et en dépenses pour la réparation et la réhabilitation d'écoles. Ces montants sont inclus dans les charges totales de la province aux tableaux 22 et 23.

<sup>2</sup> Comprend les activités de planification, l'acquisition de biens et d'autres programmes d'infrastructure (p. ex., routes municipales et locales, aménagement d'aéroports dans les régions éloignées).

<sup>3</sup> Les investissements au titre de l'infrastructure municipale et locale des usines de filtration d'eau et d'épuration des eaux usées sont compris dans la catégorie Eau/Environnement.

<sup>4</sup> Les charges totales pour 2008-2009 englobent des transferts de 48 millions de dollars au poste des investissements dans les immobilisations (pour les routes provinciales), 225 millions de dollars en transferts et autres dépenses dans l'infrastructure (15 millions de dollars pour les transports, 15 millions de dollars pour la santé, 67 millions de dollars pour l'eau et l'environnement et 128 millions de dollars pour l'infrastructure municipale et locale).

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices**  
(En millions de dollars)

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
<b>Opérations financières</b>			
<b>Revenus</b>	<b>65 042</b>	<b>66 294</b>	<b>66 534</b>
<b>Charges</b>			
Programmes	53 347	53 519	55 822
Intérêt sur la dette	11 027	10 873	10 337
<b>Total des charges</b>	<b>64 374</b>	<b>64 392</b>	<b>66 159</b>
Réserve	—	—	—
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>668</b>	<b>1 902</b>	<b>375</b>
<b>Dettes nettes<sup>3,4</sup></b>	<b>134 398</b>	<b>132 496</b>	<b>132 121</b>
<b>Déficit accumulé<sup>3</sup></b>	<b>134 398</b>	<b>132 496</b>	<b>132 121</b>
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	409 020	440 759	453 701
Revenu des particuliers	321 702	347 653	361 187
Population – Juillet (en milliers)	11 506	11 685	11 898
Dettes nettes par habitant (en dollars)	11 681	11 339	11 104
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	27 959	29 752	30 357
Total des charges en pourcentage du PIB	15,7	14,6	14,6
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	17,0	16,4	15,5
Dettes nettes en pourcentage du PIB	32,9	30,1	29,1
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	32,9	30,1	29,1

<sup>1</sup> Depuis 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères sont comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes publics intégrés sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale.

<sup>2</sup> Depuis 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges au moyen de la consolidation « sur une seule ligne ». Le total des charges des exercices antérieurs à 2005-2006 n'a pas été redressé pour tenir compte de ce fait.

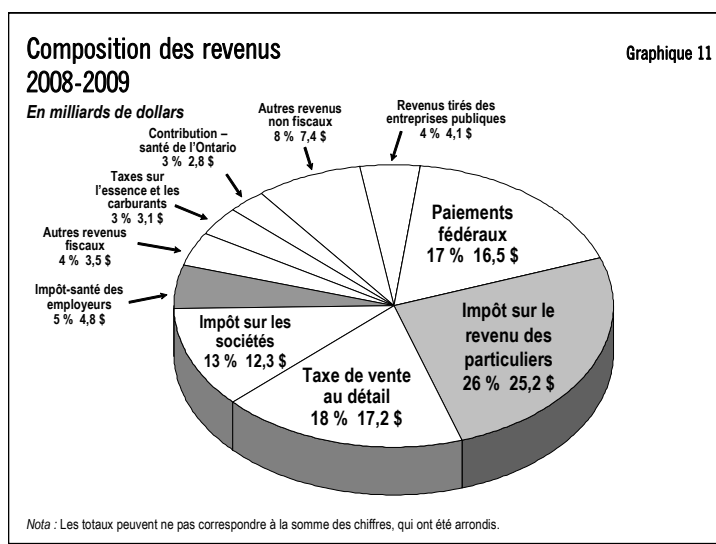
<sup>3</sup> La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles ainsi que de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. Le déficit accumulé représente la différence entre, d'une part, les passifs et, d'autre part, la totalité des actifs, lesquels comprennent les immobilisations corporelles ainsi que les actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. La variation annuelle du déficit accumulé équivaut à l'excédent ou au déficit. Pour l'exercice 2005-2006, la variation du déficit accumulé découle, entre autres, des actifs d'ouverture nets combinés des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges qui ont été pris en compte lors de la consolidation de ces organismes parapublics. Pour l'exercice 2006-2007, la variation du déficit accumulé comprend un rajustement de la dette non provisionnée de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario en début d'exercice.

<sup>4</sup> La dette nette a été redressée en 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 pour tenir compte de la valeur des corridors de transmission électrique que Hydro One Inc. a transférés à la province.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

Tableau 25

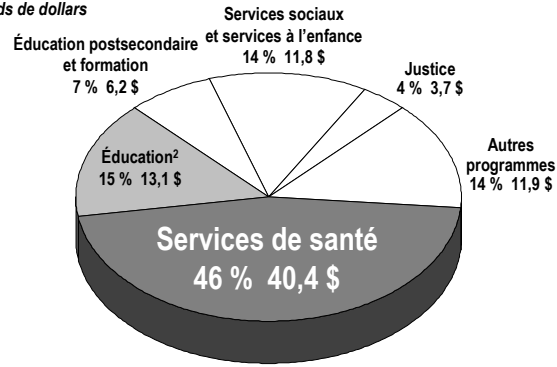
2002-2003 <sup>1</sup>	2003-2004	2004-2005	2005-2006 <sup>2</sup>	Chiffres réels		Chiffres provisoires	
				2006-2007	2007-2008	2008-2009	
68 891	68 400	77 841	84 225	90 397	96 563	96 920	
59 080	64 279	70 028	74 908	79 297	86 997	87 279	
9 694	9 604	9 368	9 019	8 831	8 966	8 891	
68 774	73 883	79 396	83 927	88 128	95 963	96 170	
—	—	—	—	—	—	750	
117	(5 483)	(1 555)	298	2 269	600	0	
132 647	138 816	140 921	141 928	141 100	142 839	146 232	
118 705	124 188	125 743	109 155	106 776	106 176	106 176	
477 763	493 081	516 792	536 908	557 784	586 494	603 197	
369 420	381 309	399 781	417 861	438 030	459 938	474 134	
12 102	12 263	12 420	12 565	12 705	12 804	12 942	
10 961	11 320	11 346	11 295	11 106	11 156	11 299	
30 526	31 094	32 188	33 255	34 476	35 922	36 635	
14,4	15,0	15,4	15,6	15,8	16,4	15,9	
14,1	14,0	12,0	10,7	9,8	9,3	9,2	
27,8	28,2	27,3	26,4	25,3	24,4	24,2	
24,8	25,2	24,3	20,3	19,1	18,1	17,6	



### Composition des charges de programmes<sup>1</sup> 2008-2009

Graphique 12

En milliards de dollars

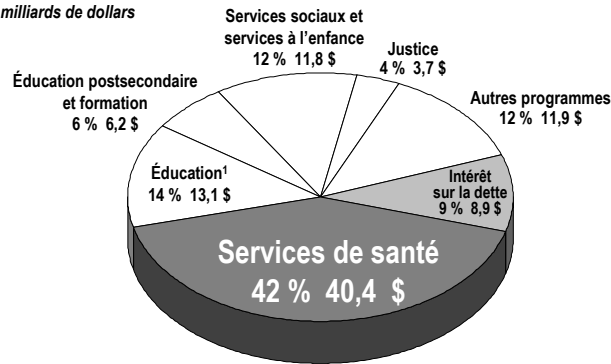


<sup>1</sup> Les charges de programmes représentent le total des charges moins l'intérêt sur la dette.  
<sup>2</sup> Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.  
 Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

### Composition des charges totales 2008-2009

Graphique 13

En milliards de dollars



<sup>1</sup> Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.  
 Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

## Soutien découlant des activités de jeu et affecté à la santé, à la Fondation Trillium de l'Ontario et aux collectivités

Le produit des activités de jeu qui revient à la province continue d'être utilisé pour soutenir les priorités provinciales, notamment le fonctionnement et le soutien des hôpitaux, les organismes de bienfaisance, les sports amateurs, les collectivités et le secteur agricole.

**Soutien aux services de santé, aux organismes de bienfaisance et aux programmes de traitement du jeu problématique et aux programmes connexes (En millions de dollars)** Tableau 26

	Chiffres	
	provisoires 2007-2008	Plan 2008-2009
<b>Revenus tirés des loteries, des casinos de bienfaisance et des machines à sous dans les hippodromes</b>		
Fonctionnement des hôpitaux	1 507	1 493
Fondation Trillium de l'Ontario	105	110
Programmes de traitement du jeu problématique et programmes connexes	37	39
Sports amateurs de l'Ontario	10	10
<b>Revenus générés par les casinos commerciaux</b>		
Priorités générales du gouvernement	146	120
<b>Total</b>	<b>1 805</b>	<b>1 772</b>

Sources : ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique et ministère des Finances de l'Ontario.

### Recettes tirées des loteries, des casinos de bienfaisance et des machines à sous dans les hippodromes

Aux termes de la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, les revenus provinciaux nets générés par les loteries, les casinos de bienfaisance et les machines à sous dans les hippodromes doivent être utilisés pour soutenir des services tels que le fonctionnement des hôpitaux, les programmes de traitement du jeu problématique et les programmes connexes, les sports amateurs ainsi que le financement d'organismes de bienfaisance et à but non lucratif par l'entremise de la Fondation Trillium de l'Ontario.

En 2008-2009, on estime que des revenus nets de 1 493 millions de dollars provenant de loteries, de casinos de bienfaisance et de machines à sous dans les hippodromes seront affectés au fonctionnement des hôpitaux. Les fonds générés par le secteur des jeux qui sont versés aux hôpitaux sont légèrement inférieurs à ce qu'ils étaient l'année dernière, alors que les charges nettes des hôpitaux, après consolidation, augmenteront de 1 054 millions de dollars cette année, pour passer à 18,4 milliards de dollars. Les charges seront acquittées grâce à d'autres sources de revenus du gouvernement.

En 2008-2009, la Fondation Trillium de l'Ontario recevra 110 millions de dollars pour aider à bâtir des collectivités saines et dynamiques grâce à des contributions aux organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif dans les secteurs suivants : arts et culture, sports et loisirs, services à la personne et services sociaux, environnement.

Deux pour cent des revenus bruts tirés des machines à sous, ce qui devrait représenter 39 millions de dollars en 2008-2009, sont affectés à des programmes de recherche, de prévention et de traitement touchant le jeu problématique.

La loterie Quest for Gold permettra d'accorder, en 2008-2009, un soutien financier direct estimé à 10 millions de dollars aux athlètes amateurs ontariens de haut niveau. Ce financement leur permettra également d'avoir accès à des entraîneurs chevronnés et d'améliorer leur performance.

## Profits des casinos commerciaux

En 2008-2009, les revenus provinciaux nets tirés des casinos commerciaux, estimés à 120 millions de dollars, seront utilisés pour soutenir les priorités générales du gouvernement, notamment les services de santé, l'éducation et l'infrastructure publique. En plus de soutenir ces priorités, les activités des casinos commerciaux procurent environ 11 800 emplois directs en Ontario et fournissent à leur collectivité respective des attractions vitales en matière de tourisme et de développement économique.

## Autres bénéficiaires des revenus générés par les casinos de bienfaisance et les machines à sous dans les hippodromes

Vingt pour cent des revenus bruts générés par les machines à sous dans les hippodromes visent à favoriser la croissance économique de l'industrie des courses de chevaux. Depuis 1998, cette initiative a permis de verser plus de 2 milliards de dollars à cette composante clé du secteur agricole de la province. Pour 2008-2009, on évalue à 346 millions de dollars le soutien supplémentaire qui sera accordé.

	Chiffres provisoires 2007-2008	Plan 2008-2009
Secteur agricole <sup>1</sup>	337	346
Municipalités	78	80
<b>Total</b>	<b>415</b>	<b>426</b>

<sup>1</sup> La part des revenus tirés des machines à sous des hippodromes qui revient au secteur agricole et la part des revenus tirés des machines à sous des casinos de bienfaisance et des hippodromes qui revient aux municipalités sont versées directement par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario.

Source : ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario.

Une partie des revenus bruts générés par les machines à sous, évaluée à 80 millions de dollars en 2008-2009, sera fournie aux municipalités où se trouvent des casinos de bienfaisance et des machines à sous dans les hippodromes. Ces revenus compenseront en partie les coûts de l'infrastructure et des services locaux.